

L'ÉCHO DES DOLMENS

VAILHAUQUÈS, VILLAGE EXEMPLAIRE ET DURABLE

NUMERO
HORS SERIE

Inauguration des Jardins Partagés du Péras



Vailhauquès
**TERRITOIRE
ENGAGÉ DANS
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**



Bulletin Municipal n°22 - Juillet 2023

éditos



Chères Vailhauquoises, chers Vailhauquois,

Ce numéro du Bulletin municipal est un numéro Hors-Série, entièrement consacré à la transition écologique.

La transition écologique est un des grands enjeux du XXI^{ème} siècle. Les récentes modifications du climat ont montré que le réchauffement climatique n'est pas un scénario de science-fiction mais une réalité concrète, jusqu'à notre région au climat pourtant tempéré. Vous n'êtes pas sans savoir que nous avons atteint un niveau d'alerte sécheresse renforcé en ce qui concerne nos ressources en eau. Épisodes de canicules, de sécheresses, pollution, déclin de la biodiversité... Autant de phénomènes justifiant l'urgence d'une transition écologique ambitieuse. Face à toutes ces menaces, il n'existe qu'une seule alternative : accélérer la transition écologique, à toutes les échelles, individuelle comme collective. Il nous faut voir cette transition écologique comme une opportunité. Il est temps de modifier nos représentations et nos comportements.

Dans ce numéro nous vous montrerons quels sont les chemins choisis et les actions entreprises par la municipalité pour nous adapter à ce défi. Que ce soit en terme de respect de la biodiversité (actions en lien avec l'ABC, fête de la nature, gestion respectueuse des espaces verts collectifs...), de mobilité douce (piétons, vélos, transports collectifs...), d'actions et d'expériences solidaires (associations, comités de quartiers...) et citoyennes, de partage de l'espace commun (espaces de convivialité comme les jardins partagés, éclairage public...). Nous regarderons aussi ce qui est entrepris chez nos amis et voisins (article de la municipalité de Murles) ainsi que les actions entreprises par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup.

Nous avons une responsabilité et une "fenêtre de tir" historique pour relever le plus grand défi de l'histoire humaine, pour transformer, en profondeur, nos manières de produire, de travailler, de nous déplacer et de vivre. Car cette transition ne pourra se contenter d'une adaptation "à la marge" des manières de faire. Nous nous devons d'agir dès à présent ensemble et différemment.

Hussam AL MALLAK
Maire de Vailhauquès

Depuis notre élection en 2020, notre engagement pour un village durable et exemplaire est le fil conducteur de notre action en tant qu'élus et ne cesse de se développer.

Dès août 2020, nous avons saisi l'opportunité de proposer la candidature de notre commune auprès de l'Office français de la biodiversité pour l'atlas de la biodiversité communale (ABC) de Vailhauquès. La commune a été retenue et cela a lancé une dynamique sur de nombreux plans. L'équipe municipale est mobilisée autour d'un axe fort, la transition écologique.

Aujourd'hui la transition écologique de Vailhauquès c'est : l'ABC bien sûr et ses nombreuses actions, mais aussi les jardins partagés, le poulailler communal, le minibus électrique communal pour les jeunes et les personnes âgées, les chemins piétons. C'est aussi un dialogue continu entre élus, et avec les comités de quartier, pour que les autres actions de la commune soient elles aussi porteurs de cette ambition.

Tous nos projets de transition écologique sont conduits avec les habitants qui ont manifesté leur intérêt et ont souhaité être acteurs de ces projets. Chacun peut s'engager dans le travail collectif en fonction de ses envies, de son temps, de ses connaissances. Cela permet de créer une chaîne humaine élargie et diverse.

Chaque groupe de travail est constitué d'élus, d'agents de la commune, d'intervenants extérieurs et d'habitants. C'est ensemble que les projets sont proposés, questionnés, abordés, aménagés. En plus d'être co-construits avec vous, les projets sont co-gérés. La finalité est qu'ils soient durables, autonomes et viables, toujours avec le soutien de la mairie.

Ces projets sont reconnus au-delà de la commune, avec des financements et des partenariats intéressants.

C'est par ce travail collectif, partagé, toujours ouvert, en adéquation avec nos valeurs et nos ambitions, que nous continuons à développer la qualité de vie à Vailhauquès, tout permettant à chacun de s'adapter progressivement au nouveau contexte que nous connaissons. La réussite sera collective.

Ce numéro hors-série met en lumière les actions menées et celles en cours. Il présente leur avancement ainsi que les pistes et perspectives de nouveaux projets. Parmi ceux-ci, les composteurs de quartier, la gestion durable de notre forêt communale, le développement du végétal dans le village. Mais aussi des projets plus larges : l'habitat partagé intergénérationnel, l'habitat collectif pour les seniors.

Si vous souhaitez vous investir vous aussi dans les projets en cours ou faire des propositions nouvelles, nous vous invitons à prendre contact avec nous. Les idées les meilleures sont celles que l'on partage, alors n'hésitez pas.

Cécile Olive,
seconde adjointe en charge de l'écologie

**Claude Saint-Pierre, conseillère municipale
et conseillère communautaire Grand Pic Saint-Loup**

sommaire

LA SOLIDARITÉ À VAILHAUQUÈS

4

AGIR ENSEMBLE - PROJETS CITOYENS

- Le nettoyage du village
- La fresque du climat
- Les Comités de Quartier
- Allier activités de pleine nature et éco-responsabilité
- La police de l'environnement et les alertes écocitoyennes
- La réserve solidaire

8

AGIR POUR CONSOMMER DIFFÉREMMENT ET RECYCLER

- Les marchés
- La chasse au gaspillage alimentaire à la cantine
- Le poulailler partagé

12

AGIR POUR SE DÉPLACER DIFFÉREMMENT

- Les moyens de mobilité
- La sécurisation des piétons
- Les véhicules électriques communaux
- Les aires de covoiturage
- Dimanche sans chasse
- Dimanche sans voiture
- Le projet de voie verte
- Les chemins piétons de Vailhauquès

16

AMENAGER DIFFÉREMMENT

- La forêt communale de Vailhauquès
- Le compostage collectif
- Les jardins du Peras
- L'Habitat partagé pour les aînés

22

Dossier

VAILHAUQUÈS FAIT SON ABC AVEC VOUS

Interview Odile Cruz

Interview Adeline Brissaud

Interview Clément GRAYSSAGU

- L'Entretien de la ripisylve / Mosson
- La Fauche différenciée
- Les 8000 arbres
- Le végétal "zéro phyto "

24

AGIR POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Les Panneaux solaires
- Extinction Éclairage public

25

LES ACTIONS DE LA CCGPSL

- La transition écologique dans le Grand Pic Saint -Loup

28

ILS VIENNENT DE S'INSTALLER

- La Barak'à VIN
- Chacun sa mode

30

L'ÉTÉ À VAILHAUQUÈS

32

FESTIVAL DE THÉÂTRE

33

SÉCHERESSE

34

INFOS UTILES

35

COORDONNÉES PRATIQUES

ECHO DES DOLMENS : journal municipal de Vailhauquès juillet 2023 ■ **Editeur** : Mairie de Vailhauquès

Directeur de publication : Hussam AL MALLAK ■ **Coordinateurs de la publication et rédacteur en chef** : Frédéric BERNARD

Maquette : NOIR&BLANC ■ **Réalisation** Emmanuelle JUIN - Marilou ROCH - Paul BACHA ■ **Crédits Photos** : Mairie de Vailhauquès, Club Photo REGARDS, Évasion Sport By Charles, Freepik ■ **Relecture** : Frédéric BERNARD - Cécile OLIVE ■ **Impression** : Impact Imprimerie

Le bulletin municipal est imprimé sur du papier PEFC (papier issu de forêts gérées durablement).

L'imprimerie possède le label IMPRIM'VERT : elle s'engage à réduire les impacts environnementaux dus à son activité.



Agir Ensemble Projets citoyens



*Plusieurs Vailhauquois
de toute génération
s'étaient réunis
pour nettoyer le village.*

LE NETTOYAGE DU VILLAGE

C'est en 2018 qu'un Vailhauquois a proposé à la Mairie, via le Comité Consultatif, de lancer une action dans le cadre du "World Cleanup Day" : la journée mondiale de nettoyage de la planète, qui a lieu en septembre.

Partout dans le monde, des actions de nettoyage sont réalisées en même temps. En 2019 ce sont 190 pays et 21 millions de participants qui ont été recensés.

Nous avons donc accédé à la demande de ce Vailhauquois, qui était de fournir des gants et des sacs-poubelle pour nettoyer le village avec quelques habitants.

Cette journée a pour but de mobiliser un maximum de citoyens, promouvoir cette journée comme étant festive, positive et pédagogique. Un temps de partage utile !

Au-delà de ramasser les déchets, le but de cette Journée mondiale du nettoyage de notre planète est également d'éveiller les consciences en invitant la société à réfléchir sur sa consommation quotidienne et sur la création de déchets qui en résulte en milieu naturel ou public.

Malgré les efforts entamés ces dernières années, le volume des déchets sauvages est croissant. Les chiffres démontrent qu'il y a urgence à agir en modifiant nos comportements mais également en produisant et en consommant différemment.

Parce que nous sommes tous concernés par la dégradation de notre environnement, chacun peut agir : écoles, associations, entreprises, collectivités et citoyens en participant à la Journée mondiale du nettoyage de notre planète, grâce à des initiatives locales comme celle-ci.

Depuis 2019 cette action est portée par 4 Vailhauquois qui coordonnent la réalisation de ces événements par le biais du Comité Consultatif Comm'une idée. Ce sont 7 journées de nettoyage de notre village qui ont eu lieu depuis 2018, rebaptisées "nettoyage de printemps et/ou nettoyage d'automne". Chaque édition a permis de récolter entre 80 et 500 kgs de déchets, sans compter les encombrants.

Merci à tous les participants qui ont contribué à la propreté du village.

RDV le 16 septembre pour la prochaine journée !

LA FRESQUE DU CLIMAT

En octobre dernier, une fresque du climat a été organisée dans la commune sur la proposition d'habitants de la commune. Cette fresque est un atelier d'intelligence collective qui invite les participants à réfléchir ensemble sur la problématique du dérèglement climatique. On évoque les causes, les conséquences, et on analyse les interactions multiples et complexes entre ces différents facteurs. On propose des pistes d'action individuelles et collectives.

Une nouvelle fresque sur la thématique de la biodiversité est prévue le mercredi 26 juillet 2023.

LES COMITÉS DE QUARTIER

Les comités de quartier fonctionnent maintenant depuis presque un an à l'initiative de la Mairie. Sur les quatre prévus, deux sont très actifs : le "Vieux village" et "La Rouvière". Les deux autres "Nouveau Centre" et "Lacoste" sont en attente de démarrage. N'hésitez pas à nous contacter : communication@ville-vailhauques.fr si vous êtes intéressés.

VIEUX VILLAGE

Le comité de quartier "Vieux Village" poursuit ses réflexions visant l'amélioration de la vie des habitants. Dans ce cadre, la première partie des travaux s'est axée sur l'amélioration des structures dans les différentes rues du vieux village afin de mieux réguler la vitesse des véhicules. Un certain nombre d'opérations a été mis en place entre autres à la demande du comité pour renforcer la sécurité des habitants :

- mise en place d'un stop en haut du chemin neuf pour limiter la vitesse des véhicules à l'intersection avec la route de Montarnaud
- mise en place d'un stop chemin vieux pour "casser" la vitesse des véhicules en descente et protéger la sortie de ceux en sortie de la cité Émeraude.

Toujours dans cet esprit de collaboration " fructueuse et respectueuse" avec les services municipaux, le comité s'intéresse au plan de circulation qui est développé et permettra une intégration sans heurt et harmonieuse des véhicules en provenance et à destination des nouveaux ensembles en construction.

Afin d'agir également au niveau préventif, le comité de quartier a invité le policier municipal à l'une de ses réunions. Décision a été prise de procéder en collaboration avec la gendarmerie à des contrôles aléatoires de la vitesse afin d'agir et faire prendre conscience que la vitesse en ville (et pas que !!!) est synonyme d'accidents potentiels.

Avant de poursuivre sur de nouveaux sujets, le comité de quartier a décidé de consulter les habitants du vieux village afin de mieux connaître leurs souhaits et sujets de préoccupation à travers un questionnaire qui sera distribué en juin.

Le questionnaire couvre les différents sujets de la vie du vieux village (mobilité, sécurité, écologie, service public etc...). Vos réponses permettront de mieux cibler les sujets "prioritaires" sur lesquels les habitants souhaitent que les élus et le comité se focalisent en priorité.

Philippe IMPRESCIA
comite.vieuxvillage@free.fr

LA ROUVIÈRE

Il y a plusieurs façons de travailler sur la transition écologique dans les comités de quartier. Vous pouvez organiser des événements pour sensibiliser les gens à l'environnement, mettre en place un système de compostage communautaire, encourager les gens à utiliser des modes de transport durables, organiser des nettoyages de quartier, et bien plus encore. Le plus important est de mobiliser les gens et de travailler ensemble pour faire une différence positive pour l'environnement.

Notre première question : intérêt économique et écologique de l'achat groupé de bois ?

L'achat groupé de bois peut être bénéfique à la fois pour l'environnement et pour votre portefeuille. En achetant du bois en vrac, vous pouvez économiser de l'argent en

évitant les coûts d'achat de bois en petites quantités. De plus, l'achat groupé de bois peut réduire les émissions de gaz à effet de serre en réduisant le nombre de livraisons nécessaires pour approvisionner chaque ménage. Cela peut également réduire la quantité de déchets produits, car le bois est souvent livré en vrac plutôt que dans des sacs en plastique individuels.

Le résultat de cette première action : une vingtaine de familles intéressées dans tout le village pour une commande de 70 stères. Pas mal pour une première !

Et maintenant, place aux pellets et aux panneaux photovoltaïques... à suivre

Yohann MOÏOLI et Denise PHILLY
comitedequartierlarouviere@gmail.com



L'hiver dernier le comité de quartier de la Rouvière a lancé l'opération "Achetez ensemble pour dépenser moins" dans le cadre d'achat groupé pour les commandes d'énergie.

ALLIER ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ

Regard sur l'action spécifique de l'association : les Renards de Caravette

L'association "Les Renards de Caravette" est née du Vailhau trail, manifestation de course à pieds et marche organisée par la mairie de Vailhauquès pour sa première édition, il y a maintenant 10 ans. Et le vailhau trail est né d'un constat simple : comment faire découvrir le patrimoine naturel exceptionnel de notre commune ? Qui peut se réjouir de mettre ses baskets et de se retrouver perdu en pleine garrigue en à peine quelques foulées ? C'est nous, les vailhauquois ! Alors on a trouvé des chemins, on les a testés puis approuvés et on a cherché à partager tout ça parce que c'est simple : qui connaît aime et qui aime protège.

L'association Les Renards de Caravette a pris la

suite de l'organisation du vailhau trail. Elle a pour objectif de rassembler les coureurs de pleine nature, pour partager leur passion, leurs chemins, leurs compétitions ... Sentiers techniques et caillouteux, grands chemins, sous-bois, petites routes le long du ruisseau, ou encore crêtes escarpées : voici le terrain de jeu des renards.

Depuis plusieurs années, le vailhau trail s'engage dans une démarche éco-responsable avec un balisage éphémère, l'utilisation de verres en carton 100% recyclables et le tri des déchets. Les coureurs s'engagent à respecter la nature.

On en profite pour remercier tous les propriétaires privés qui nous laissent crapahuter chez eux !

Alors si vous souhaitez partager votre passion avec nous c'est par ici : renards.caravette@gmail.com

Marine FLORÈS,

Présidente des Renards de Caravette

LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT ET LES ALERTES ÉCOCITOYENNES

Le policier municipal de Vailhauquès exerce des missions diversifiées, sous l'autorité du Maire et en collaboration avec le 1er Adjoint en charge de la sécurité.

La police de l'environnement fait désormais partie de ses missions. Le policier veille sur le respect des obligations liées à l'environnement sur tout le territoire de la commune. Il peut par exemple s'agir de l'obligation légale de débroussaillage, pour prévenir les risques d'incendie, ou de la prévention de la cabanisation.

Le policier municipal travaille en interaction avec les gardes champêtres du Grand Pic Saint-Loup. Ils ont déjà assuré ensemble des missions conjointes sur le village : par exemple, dans le cadre de leur patrouille ils repèrent les encombrants et transmettent les informations aux services concernés afin que ces encombrants soient ramassés et emmenés en déchetterie.

Vous avez observé sur notre commune un problème, un risque d'atteinte à l'environnement ?

Le plus simple est d'utiliser l'appli Vailhauquès : onglet signalement écocitoyen, catégorie « nature et environnement ». L'application vous permet d'envoyer une photo.

Vous pouvez également prendre directement contact avec notre policier, Norbert Lalèque au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, place des Dolmens, ou par téléphone au 06.83.93.14.78 !

**L'application Vailhauquès
est disponible sur Android et iOS.
Elle est gratuite.**



LA RÉSERVE SOLIDAIRE

Vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres
le nouveau flyer de la réserve solidaire piloté et coordonné par le CCAS

Depuis 2 ans cette réserve intervient ponctuellement auprès de vous et nous
vous remercions de votre confiance : en 2022,

6 missions ont été menées par nos bénévoles :

- Prise en main d'une tablette informatique
- Aide administrative
- Aide pour apprendre à scanner un document et l'envoyer par mail
- Création de compte sur le site des impôts
- Aide pour attacher la remorque à la voiture et aller à la déchetterie
- Aide pour un volet roulant électrique qui dysfonctionne

Aujourd'hui, plus que jamais, les 17 bénévoles sont engagés pour faire le lien
avec les plus isolés et les aider sur le village.

Que vous ayez besoin d'un "coup de pouce" ou si vous voulez vous engager
dans la réserve solidaire,

n'hésitez pas à contacter le CCAS :

ccas@ville-vailhauques.fr ou 04.67.67.08.38.



Agir Pour consommer différemment et recycler

LES MARCHÉS

En 2008, quand la Commune décide de se lancer dans une démarche d'élaboration d'un **Agenda 21**, une des actions fortes fut la création d'un **marché Paysan**.

Il existe encore aujourd'hui depuis plus de 14 ans grâce à vous qui le fréquentez régulièrement.

La gestion est déléguée à un comité de pilotage composé d'élus, de commerçants et de citoyens. Son rôle est de faire évoluer le marché en fonction des demandes et de l'évolution de la consommation. C'est pourquoi aujourd'hui nous avons conservé un carré paysan producteur, mais aussi, ouvert à d'autres stands (artisans, traiteur...) et décidé de changer de place, la convivialité restant un des principaux objectifs ! Depuis quelques semaines, le marché a fait son retour à la place du Salet à la demande des commerçants et des Vailhauquois.

On vous attend nombreux tous les dimanches matin pour que cette dynamique perdure et pour soutenir nos commerçants !



LA CHASSE AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE À LA CANTINE

Le gaspillage alimentaire à la cantine touche l'ensemble de la chaîne alimentaire. Le prestataire de service, les parents et la collectivité : nous avons tous notre responsabilité dans cet énorme gâchis.

D'après l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la part de gaspillage généré par les foyers français est de 29 kg/pers./an. Un chiffre qui interpelle quand on réfléchit à tout ce que cette perte de denrées implique.

Réduire le gaspillage alimentaire dans notre cantine, c'est possible et obligatoire (loi AGEC). L'objectif 2025 des pouvoirs publics est de réduire de 50% le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Des solutions existent pour lutter contre ce problème écologique, économique et éthique.

Une sensibilisation au gaspillage a été lancée depuis la rentrée scolaire. Les écoliers trient eux-

mêmes leurs restes alimentaires à la table de tri. C'est une volonté qui s'inscrit dans un véritable projet pédagogique.

Accompagnés par l'association **Pic'assiette**, les élèves ont participé à des pesées à plusieurs mois d'intervalle. Ils ont pu constater que vider une assiette à moitié pleine dans la poubelle est un geste trop souvent observé à la fin des repas dans la cantine.

Suite à ce diagnostic, des propositions concrètes ont été mises en place :

- la possibilité de choisir un repas végétarien
- adapter le volume des portions aux envies des élèves qui mangent de tout, sans gaspiller.
- comprendre que les déchets organiques peuvent nourrir les poules ou faire du compost.

Essentielle pour mesurer le chemin parcouru, la phase d'évaluation a permis de mesurer objectivement les résultats obtenus :

- Baisse des déchets
- Evolution des comportements

Notons que le personnel de la cantine s'engage de manière visible pour entretenir la motivation sur le moyen et long terme. Cet engagement est majeur.

Soulignons également que nous réduisons le volume des repas commandés grâce à la vigilance des parents qui anticipent l'inscription ou l'absence des enfants à la cantine. En effet, il est important pour les parents de bien inscrire ou désinscrire les enfants de la cantine afin d'éviter au maximum le gaspillage de repas.

Nous sommes en bonne voie.

LE POULAILLER PARTAGÉ

Lancé depuis 2021, le poulailler est devenu un lieu de vie à part entière et atteint petit à petit les objectifs fixés à sa création :

- Permettre à tous les enfants qui le souhaitent d'être en contact avec des animaux
- Créer du lien social
- Servir de soutien pédagogique pour tous
- Profiter du plaisir d'avoir un poulailler sans en avoir un chez soi
- Recycler intelligemment les déchets alimentaires de l'école et de tous les Vailhauquois qui le souhaitent

Tous les membres sont bienveillants et très investis dans le bon fonctionnement du poulailler. Grâce à cette belle énergie, on enchaîne les aventures, ainsi que quelques mésaventures (visite des sangliers), mais toujours avec le sourire et dans la bonne humeur.

Les portes automatiques solaires ont été changées par des portes qui fonctionnent à piles car les premières dysfonctionnaient;

Chacun met la main à la pâte au niveau de l'entretien car il y a plusieurs tâches inhérentes à la gestion de ce poulailler communal.

Camille s'est chargée de réaliser des affiches pédagogiques (voir ci-dessous) qui seront bientôt accrochées sur le grillage, **Marie** a trouvé une super application pour le planning, **Catherine** se charge régulièrement de ramener des cartons et les déchets alimentaires de la banque alimentaire qui sont destinés à partir à la poubelle, **Marie** gère le suivi des œufs pondus, **Laurie** suit les dépenses ...

Chacun amène sa petite contribution, ce qui crée une belle dynamique et assure un excellent fonctionnement avec une vigilance bienveillante.

Poulailler Communal de Vailhauquès



Poule White
300 œufs par an

Tranquille et docile, la **poule White** s'adapte facilement à n'importe quel environnement. Avec ses 300 œufs par an, c'est la **championne des poules pondeuses** ! Ses œufs ont un bon calibre (60g) et leur coquille blanche est solide. Elle est blanche, fine, élancée et dotée d'une grande crête très souvent légèrement repliée.



Poule Azur
250 œufs par an

La **poule Azur** est docile et dynamique. Elle s'entend plutôt bien avec ses congénères. C'est une poule fine et élancée, qui arbore un joli plumage de couleur blanc argenté ou gris perlé. La poule Azur est également connue pour la couleur de ses œufs qui oscille entre le bleu turquoise et le vert pâle.



Poule Rousse
270 œufs par an

La **poule Rousse** est la plus répandue chez les éleveurs professionnels. C'est une excellente poule pondeuse qui n'est pas très maternelle. Il y a en effet peu de chance de la voir couver à longueur de journée au fond du poulailler ! Calme et sociable, elle adore passer du temps avec ses congénères.



Poule Sussex Ponte
230 œufs par an

La **Sussex Ponte** est une poule lourde rustique. Elle est très agréable car sociable, tranquille et peu exigeante. Elle est bonne pondeuse et possède un instinct maternel bien développé. Elle se distingue dans la basse-cour par son pelage blanc herminé.



Poule Noire
270 œufs par an

Les caractéristiques de la **poule Noire** sont similaires à celles de la poule Rousse : très bonne pondeuse sans être maternelle, elle est calme et sociable. Son joli carnaï doré et son beau plumage noir aux reflets bleutés la différencie de ses congénères.



Poule Bleue
200 œufs par an

La **poule Bleue** est une bonne pondeuse et une très bonne couveuse. C'est une poule lourde qui adore couver ses œufs. Elle arbore un plumage gris cendré ou tillé avec de jolis reflets bleutés.



Poule Noirsans
250 œufs par an

La **poule Noirsans** est très tranquille. Ses œufs sont de gros calibre (55g) et de couleur extra-rouge « chocolat ». C'est une poule lourde et robuste, de plumage noir cuivré ou noir avec des reflets bleutés. Ses tarsi (haut des pattes) sont noirs et la plupart du temps emplumés à l'extérieur.



Poule coucou
180 œufs par an

Même si elle n'est pas la meilleure poule pondeuse de la basse-cour, la **poule Coucou** est très agréable : elle est sociable, tranquille et peu exigeante. Elle arbore un plumage gris barré de blanc.



Poule cou nu
180 œufs par an

Comme son nom l'indique, la **poule Cou Nu** a le cou dépourvu de plumes. C'est une poule robuste bien adaptée aux régions chaudes. Elle continue à pondre régulièrement en cas de forte chaleur, même si elle ne fait pas partie des meilleures pondeuses. Gourmande, son activité principale est la recherche de nourriture.

Poulailler Communal de Vailhauquès

Le Parc et la Volière

Le poulailler s'étend sur une parcelle de 1700 m² dont les limites extérieures sont grillagées. Ainsi, les poules ont accès à un grand parc et à une partie volière qui est protégée par un filet. Les poules sont libres de parcourir l'ensemble de la parcelle pour picorer herbes et vers de terre, tandis que de la nourriture et de l'eau leur sont déposées quotidiennement dans la volière.



Le Poulailler

A l'intérieur, les poules ont à leur disposition un grand perchoir sur lequel elles s'installent les unes contre les autres pour dormir la nuit, ainsi qu'un nichoir où elles pondent leurs œufs. Les poules entrent dans le poulailler par deux trappes automatiques alimentées par un panneau solaire. Ces trappes sont programmées pour s'ouvrir le matin et se fermer le soir. Les poules rentrent d'elles-mêmes dès le coucher du soleil.



De la Couverse à la Poussinière

Les poussins femelles, qui ont éclos dans la couveuse de l'école primaire de Vailhauquès, rejoignent ensuite la poussinière. Celle-ci se situe dans la volière, et permet aux poussins d'être protégés jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour rejoindre le groupe.



Les Tâches Quotidiennes

Chaque jour, un ou deux adhérents de l'association entretiennent le poulailler.

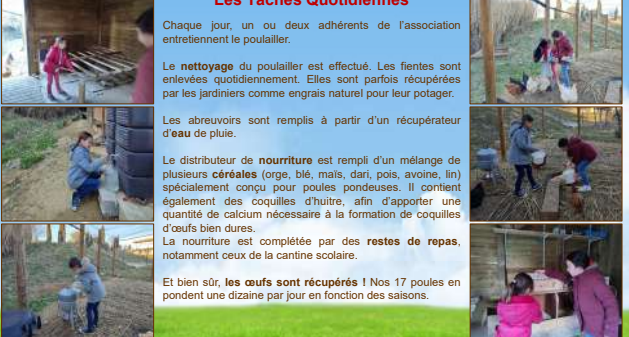
Le **nettoyage** du poulailler est effectué. Les fientes sont enlevées quotidiennement. Elles sont parfois récupérées par les jardiniers comme engrais naturel pour leur potager.

Les abreuvoirs sont remplis à partir d'un récupérateur d'eau de pluie.

Le distributeur de **nourriture** est rempli d'un mélange de plusieurs céréales (orge, blé, maïs, dani, pois, avoine, lin) spécialement conçu pour poules pondeuses. Il contient également des coquilles d'huître, afin d'apporter une quantité de calcium nécessaire à la formation de coquilles d'œufs bien dures.

La nourriture est complétée par des **restes de repas**, notamment ceux de la cantine scolaire.

Et bien sûr, **les œufs sont récupérés** ! Nos 17 poules en pondent une dizaine par jour en fonction des saisons.



Le saviez-vous ?

Une des occupations favorites des poules est de s'ébrouer au soleil, en se frottant le ventre dans la terre ou la poussière ! Elles le font aussi dans les cendres qu'on leur apporte. La poule prend ainsi soin de son pelage et élimine les parasites, notamment les poux rouges. Les cendres peuvent même s'utiliser en litière. Attention d'utiliser uniquement des cendres de bois d'un feu allumé sans produits chimiques.

Vailhauquois(e), vous souhaitez rejoindre le poulailler communal, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie



L'effectif du poulailler est de 17 poules. 2 poules sont décédées de la maladie de Marek. Certaines ont été touchées par la pododermatite ;il y a également eu des poux. L'équipe a pris en charge le problème afin de trouver une solution. La solution retenue : traiter le poulailler avec de la terre de diatomée dans un premier temps. Puis avec un mélange d'huile de térébenthine, d'huile de colza et d'huile de lin. Il a également été proposé de faire une litière de cendres. Le résultat semble plutôt satisfaisant.



» La cendre est utilisée comme litière, car c'est un excellent anti-parasite pour les poules.

On est donc en demande de cendres auprès de tous les Vailhauquois. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous souhaitez nous apporter vos cendres de barbecue, cheminée etc... Vous pouvez les déposer directement au poulailler

L'école, qui partage l'expérience avec nous, va nous apporter ses futurs poussins au début de l'été. En effet, dans la classe de Dominique, des œufs vont être couvés jusqu'à éclosion. Ils rejoignent ensuite le poulailler dans un enclos dédié aux "nouveaux venus". L'école participe également par le biais de la cantine. En effet, les enfants y trient tous les jours leurs déchets, avec un bac dédié spécifiquement aux poules. Le seau est ensuite amené dans le poulailler quotidiennement. Les poules sont enchantées de picorer ces déchets alimentaires.

À l'heure actuelle, le poulailler fonctionne bien. Pour tous les adhérents c'est toujours un pur bonheur pour les enfants et adultes de participer à l'élevage des poules et de trouver des œufs chaque jour.

» **Gros succès de la chasse aux œufs pour Pâques réalisée dans le poulailler. Et, pour le plus grand plaisir des enfants qui chassaient les œufs dans les roseaux du poulailler, ils ont eu la belle surprise de trouver un nid de 35 vrais œufs.**

Que les Vailhauquois ne soient pas inquiets s'ils voient une poule se promener en dehors du poulailler car, si elles savent sortir, elles savent rentrer ; les sangliers ont fait quelques trous dans le grillage mais ils vont être réparés prochainement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous rapprocher de la page FB : Le Poulailler Communal de Vailhauquès ou, à défaut de la Mairie. A noter que toutes nouvelles inscriptions se font en mairie





Témoignage de Marie :

Grâce au poulailler communal, nous réduisons nos déchets, les poules sont très gourmandes ! Les enfants sont en contact avec des animaux, ils apprennent beaucoup auprès d'eux. En récompense, nous avons des œufs extra frais de poules qui gambadent en plein air !

Témoignage de Florence :

Le poulailler communal est une innovation sympathique, qui permet de découvrir un monde à part : les gallinacés. Cela permet également de connaître d'autres habitants du village, ce qui permet d'avoir une vie sociale plus enrichie surtout quand on est à la retraite. Des œufs frais, des œufs bio de qualité. Manger des œufs à la coque c'est un plaisir bien mérité.

Témoignage de Marie V. :

Le poulailler communal est un beau projet qui nous permet de nous faire découvrir les poules et leur quotidien aux enfants. On n'aurait pas pu mettre un poulailler à la maison, mais la force du collectif enlève la contrainte quotidienne. Et c'est plus facile pour lutter contre le grand ennemi qu'est le pou !

Témoignage d'Émilie :

Le poulailler communal c'est avant tout le plaisir de voir le sourire que provoquent les poules sur le visage de mes enfants !



Agir Pour se déplacer différemment

LES MOYENS DE MOBILITÉ

A l'heure de la transition énergétique, **le vélo électrique**, qu'il soit simplement électrique ou à assistance tend de s'imposer comme une solution à la réduction des gaz à effet de serre – les GES – si l'on en croit les pouvoirs publics qui nous incitent à utiliser ce mode de locomotion. Dans les ZFE, les zones à faible émission, à moins de posséder un véhicule électrique, Crit'air 0, vous pourrez laisser votre voiture « polluante » à la maison dans quelques années. Il est évident qu'en ville c'est beaucoup plus simple que dans les villages éloignés des lieux de travail – le travail à distance ne résolvant pas tout ! Les transports produisent environ 1 tiers des GES.

Au guidon de votre VAE, vélo à assistance électrique, qui n'assiste que si vous appuyez sur les pédales et en dessous de 25 km/h contrairement au vélo électrique qui s'utilise comme une « mobylette » avec un accélérateur, vous pourrez parcourir entre 40 et plus de 100 kms, selon le mode d'utilisation – éco ou turbo (boost) et selon la capacité de la batterie entre 250 et 750 watts heure.

Pour vous faciliter l'achat, l'Etat vient de relancer son programme d'aide à l'achat de vélos électriques y compris pour les vélos d'occasion à condition de les acheter chez un commerçant du territoire. Attention toutefois à l'âge de la batterie. Une batterie neuve vous coûtera entre 500 et 1000 € selon le modèle et la marque.

A Vailhauquès, nous nous sommes équipés de 2 vélos à assistance, l'un utilisé par le policier municipal et l'autre à disposition des salariés de la mairie pour leurs missions quotidiennes.

LA SÉCURISATION DES PIÉTONS

Depuis plusieurs années, la Mairie de Vailhauquès a le souci de **développer les "déplacements doux"**. Une piste cyclable a été réalisée au nouveau quartier du cœur de village et profite également aux piétons. Nous avons créé des trottoirs, chemin neuf, chemin vieux, rue des sorbiers, rue des écoles...

Nous venons récemment de créer une portion de trottoir sur la route de Bel Air (RD 111) au niveau du hameau de la Rouvière en profitant des travaux d'élargissement financés par le Conseil Départemental.

Nous avons programmé la réalisation prochaine (avant fin 2023) d'une portion de réseau pluvial avec trottoir entre le lotissement le Bellevue et le nouveau lotissement Le Claux.

Des aménagements sont également prévus dans les mois à venir sur la route de Viols-le-Fort et le chemin de Murles. Nous continuerons dans la mesure du possible à **améliorer constamment la sécurité des piétons**.

LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES COMMUNAUX



Le mini bus électrique est mutualisé et servira pour différentes structures

À Vailhauquès, la commune est équipée de 2 véhicules électriques : une Kangoo ZE, achetée il y a une dizaine d'années, utilisée par les services techniques ; la batterie, en location, a été remplacée récemment. Autonomie environ 130 kms en mode économique.

Et depuis début avril, nous avons un utilitaire équipé en minibus pour 8 passagers et conducteur, à destination de l'espace jeunesse, du CCAS, de l'âge d'or et de la mairie. Autonomie environ 250 kms.

Coût total du projet 55658,26€ dont 44526,60 de subventions (aide nationale = 8905,32€ 9 + FEADER [Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural] 35621,28€).



LES AIRES DE COVOITURAGE

Soucieuse de posséder une aire de covoiturage, la Mairie de Vailhauquès s'est rapprochée du Conseil Départemental il y a 4 ans. Une aire provisoire a été créée conjointement sur le parking du stade.

Cette portion de parking comprend 4 places réservées au covoiturage.

Nous envisageons l'aménagement d'une future aire de plus grande capacité, qui, nous l'espérons, sera mieux située et définitive pour donner entière satisfaction aux usagers.

DIMANCHE SANS CHASSE

La Mairie de Vailhauquès a signé avec le syndicat de chasse "petit gibier" et avec La Diane (chasse aux sangliers) une convention pour l'arrêt de la chasse sur la commune tous les dimanches après-midi afin de laisser la nature aux promenades familiales.

Cette initiative novatrice a été bien perçue car très bien relayée par les médias au niveau régional et même national. Inspirées par notre exemple, d'autres communes ont suivi peu de temps après.

NB : cette convention ne concerne pas les chasses privées situées sur le territoire communal qui restent libres de faire ce qu'elles veulent.

DIMANCHE SANS VOITURE

La décision de fermer la route de Murles aux véhicules motorisés est intervenue après un **sondage** organisé au printemps 2021 : 232 réponses, **80% favorable à la fermeture**.

En concertation avec la commune de Murles, la circulation a ainsi été interdite aux véhicules à moteur le dimanche de 13h à 18h afin de permettre aux familles de se balader sereinement à pied ou en vélo.

Aujourd'hui presque 2 ans après, le bilan est globalement positif, mais quelques voitures sont encore présentes ce qui génère un problème de sécurité.

Ainsi, régulièrement, et en accord avec la Mairie de Murles, nous **fermons la barrière au niveau du petit pont pour dissuader les derniers récalcitrants**, le cadenas pompier installé permettant aux véhicules de secours d'ouvrir en cas d'urgence.

Un petit détour par la route départementale une après-midi par semaine, un petit geste pour plus de tranquillité !



Rendezvous route de Murles dès le 6 juin !

Venez vous promener, les dimanches après midi entre 13 heures et 19 heures, sur un trajet plat à la sortie du village, en profitant d'un paysage remarquable. La route est réservée aux piétons et aux vélos.

Pourquoi cette action ?

La commune de Vailhauquès, en partenariat avec la commune de Murles vous propose de tester cet itinéraire, particulièrement adapté aux familles avec jeunes enfants et aux personnes ayant de difficultés à se déplacer. Plus besoin de prendre votre voiture. C'est la première action du label « écomobilité » 2021 de Vailhauquès.

Je fais comment si je dois aller à Murles en voiture ?

La route communale de Murles reste ouverte le dimanche matin et tout le reste de la semaine. Murles est accessible le dimanche après midi via la route de Combaillaux D 127 et tourner sur la gauche au niveau du pont D 127 E (trajet rallongé de 3 minutes).



LE PROJET DE VOIE VERTE

Depuis plusieurs années, nous sommes régulièrement en contact avec le Conseil Départemental pour faire avancer le projet de liaison cyclable et bien sûr piétonnière entre Vailhauquès et Montarnaud.

À ce jour, le Département a fait une étude préliminaire de cet aménagement qui emprunterait les chemins communaux existants sur notre commune. Le Département est en train de réaliser l'étude sur la commune de Montarnaud et doit finaliser le chiffrage global du projet pour le mois de septembre. La réalisation qui nous tient beaucoup à cœur devrait enfin voir le jour en 2024 pour le plus grand bonheur de toutes et tous.

LES CHEMINS PIÉTONS DE VAILHAUQUÈS

Sortir du tout voiture quand on habite à Vailhauquès, aller à pied faire ses courses, se promener à la découverte des hameaux historiques qui ont fait notre village : cela devient facile avec la création par la mairie des chemins piétons.

Un premier itinéraire est déjà balisé : **la ronde du village**.

Trois autres boucles seront prochainement balisées :

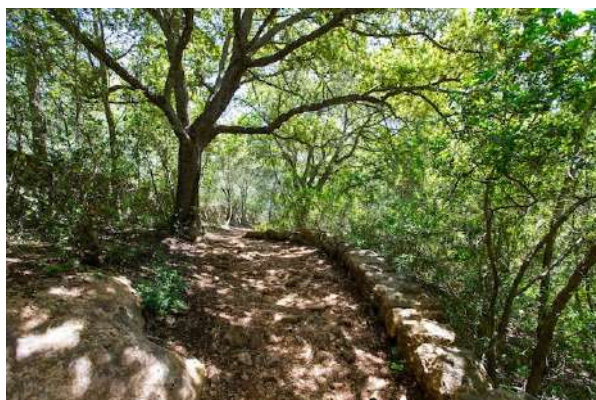
- Les **hameaux** : pour découvrir ou redécouvrir les hameaux du Mas Castel, la Rouvière, la Coste, le Vieux village et la Mathe.
- La **forêt** : pour profiter de la forêt communale et revenir par le sentier de petite randonnée fléché jaune et le chemin qui borde l'Arnède.
- Les **mas**, en montant par les garrigues de la Rouvière, puis en descendant par le chemin des Tribes vers la Mosson, et en longeant la Mosson pour revenir vers le village.

Tous les chemins partiront du haut de la coulée verte, en contrebas de la mairie. Ils seront fléchés et balisés en bleu. Les itinéraires seront disponibles sur les panneaux au départ des chemins et sur une fiche disponible à l'accueil de la mairie.

Cette action a été financée dans le cadre d'un projet global mobilité.



Aménager Différemment



LA FORÊT COMMUNALE DE VAILHAUQUÈS

La forêt de Vailhauquès a une surface de 116 hectares. Elle occupe la pointe nord de la commune (le Bois de Paturascle, c'est-à-dire la partie droite de la colline quand on la regarde depuis le village).

La commune est propriétaire de cette forêt, gérée par l'Office National des Forêts.

Ici peu de grands arbres, mais un bel espace de promenade et de biodiversité.

La convention ONF, d'une durée de 30 ans, arrive à échéance et un nouveau plan de gestion de la forêt va être mis en place. Il confirmera une vocation d'intérêt écologique et d'accueil du public pour notre forêt communale.

La forêt est un milieu fragile. Se promener dans la forêt, c'est respecter les arbres et les habitats, avoir une grande vigilance en période de risque d'incendie.

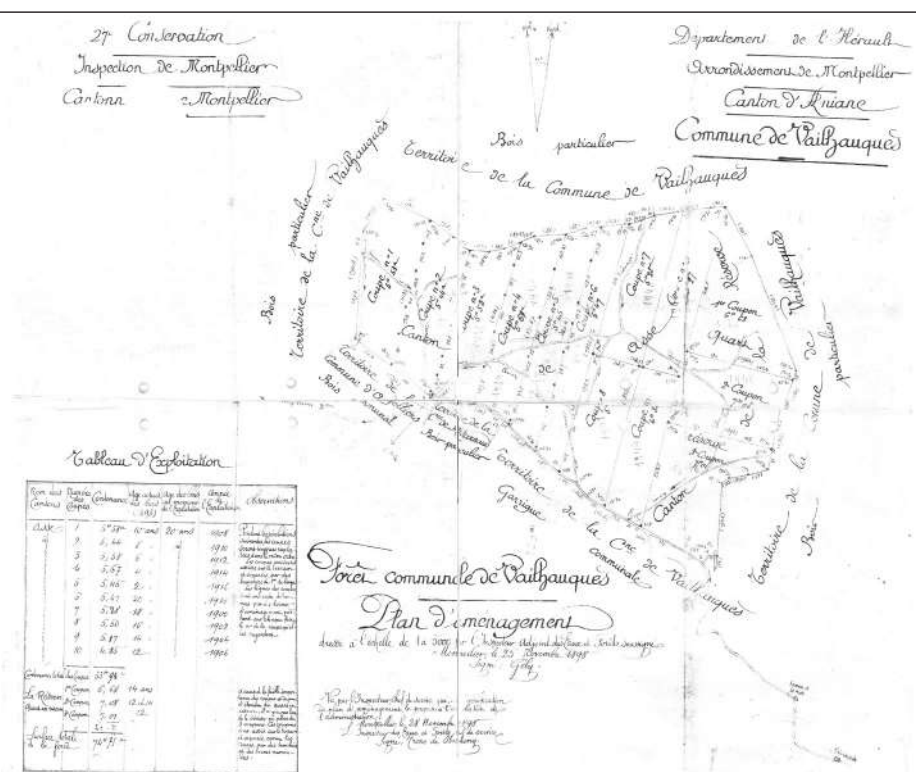
Origine de la forêt communale de Vailhauquès – Éléments d'Histoire et Surface

La forêt communale est d'origine ancienne. D'après les archives, les boisements de chêne vert furent régulièrement exploités au cours des derniers siècles en coupes de taillis, pour fournir du bois de chauffage. Par Arrêté Présidentiel en date du 1er septembre 1899, le massif fut soumis au Régime Forestier et confié en gestion à l'Administration des Eaux et Forêts. Plusieurs règlements d'exploitation du taillis se succédèrent par la suite, durant la fin du XIXème siècle et jusqu'en 1968.

Par Arrêté Présidentiel en date du 01/09/1899 le massif communal de Vailhauquès relève du Régime Forestier pour une superficie de 74 ha 42 a.

La commune en 1994 ayant émis le souhait d'incorporer au domaine relevant du Régime Forestier le canton du Paturascle pour une surface de 44 ha 34 a 10 ca, la surface totale cadastrale actuelle prise en référence sera de 115 ha 63 a.

Cette surface fait référence aux données des matrices cadastrales actuelles.



Soit surface totale de la forêt arrondie à 115ha 63 a dont :

Surface réduite et surface boisée : 92ha 22a

Milieux ouverts diffus non boisables : 23ha 41a

Vous souhaitez contribuer à protéger les forêts contre l'incendie ? Vous pouvez devenir volontaire de la **réserve communale de sécurité civile**. Les volontaires effectuent des tournées de surveillance en été. Ils peuvent également être mobilisés pour renforcer les services municipaux en cas d'inondation ou d'autre évènement. Contactez la mairie si vous voulez participer. Le formulaire de candidature est disponible sur le site internet de la mairie de Vailhauquès.

<http://www.ville-vailhauquès.fr/reserve-communale-de-securite-civile/>

LES JARDINS DU PERAS

Il existe désormais à Vailhauquès une oasis de jardinage et de partage : Les Jardins du Péras.

C'est un lieu où se croisent jardiniers confirmés et jardiniers débutants, amateurs de légumes ou de fleurs... Un seul mot d'ordre, le respect de la nature et de l'autre.

Ce projet a été porté par la mairie qui a acheté puis aménagé, sur le chemin du Péras, un terrain spécifique :

47 parcelles, un forage, un espace pédagogique ainsi qu'un espace dédié à la convivialité (en cours de finalisation).

Ce lieu a été mis à disposition de l'association **"Les jardins du Péras"** que nous avons créée à l'occasion.

L'association **"Le Passe Muraille"**, missionnée par la Mairie, accompagne le projet : elle a travaillé avec les habitants

intéressés, a aidé dans les démarches administratives et continuera à accompagner l'association au travers d'animations et d'ateliers (gestion de l'eau, permaculture ...).

Le 06 mai dernier, l'association a pu prendre possession des parcelles : **« c'est avec enthousiasme et entrain que nous avons semé nos premières graines, planté nos premiers légumes ».**

L'inauguration a eu lieu le 29 juin, réunissant environ 120 personnes.

Si le projet vous intéresse n'hésitez pas à contacter l'association : jardinsduperas@gmail.com

Cette action a été subventionnée par le Département de l'Hérault et le ministère de l'Agriculture.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF



Le projet municipal des jardins prévoyait également, un compost collectif et un accompagnement pédagogique (association **Compostons**).

Trois bacs à compost ont été installés le 24 mai (cf photo). Ils seront accessibles à tous les Vailhauquois dans un avenir proche.

Une journée de formation sera proposée à la rentrée, ouverte aux Vailhauquois sur inscription (places limitées, informations à venir). La Mairie envisage également des composteurs partagés de quartier.



* Le logo de l'association a été réalisé par les élèves de l'école de Vailhauquès.

L'HABITAT PARTAGÉ POUR LES AÎNÉS

L'habitat partagé est un projet innovant sur notre commune. Encore au stade de réflexion ce projet doit à terme proposer un espace de collocation pour les aînés qui ne souhaitent pas ou ne peuvent plus rester dans leur habitat ou pour répondre à un désir de rapprochement familial.

Le projet en quelques mots : dans cet espace chaleureux, l'ensemble des résidents s'implique dans le quotidien de la petite communauté. La vie s'organise en fonction du rythme de chacun, accompagnée par du personnel dédié à l'animation et au fonctionnement de la structure.

Le lien avec l'ensemble de la population est renforcé par des événements intergénérationnels culturels, sportifs, et des échanges réguliers avec comme moteur la bienveillance et la convivialité.

Le coût mutualisé est inférieur à des prises en charge en EHPAD.

L'objectif est d'offrir un environnement adapté à la réalité des plus âgés et leurs familles en privilégiant la proximité et les liens sociaux.



VAILHAUQUÈS FAIT SON "ABC"

L'atlas de biodiversité communale (ABC) est une démarche proposée par l'Office Français de la Biodiversité qui invite une commune ou une intercommunalité à mieux connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel. La mairie de Vailhauquès a répondu à l'appel à projet en 2020 et a obtenu un financement de 22 400€ en mars 2021. L'objectif de l'ABC de Vailhauquès est d'améliorer les connaissances sur la biodiversité pour les habitants de la commune, les services de la mairie, mais aussi pour les élus afin d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la politique de gestion de la mairie.

Dès sa conception, la mairie a souhaité faire de cet ABC, un **projet participatif** qui puisse mobiliser ses citoyens. De ce fait, la gestion de l'atlas a été confiée à un groupe projet réunissant élus et Vailhauquois motivés. Le souhait de l'équipe municipale était de se servir de cet outil comme d'un tremplin pour amorcer une **dynamique de transition écologique**. Une dynamique qui avait déjà commencé en 2008 avec l'Agenda 21. La mairie souhaite aujourd'hui améliorer ses pratiques, les rendre plus respectables de l'environnement sous toutes ses formes. L'ABC est donc un outil transdisciplinaire qui porte les objectifs de la mairie en termes de changements pratiques, autant chez les élus, les services de la mairie, que chez les Vailhauquois.

Pour "mieux connaître" les richesses naturelles de notre territoire, la mairie a fait appel à des spécialistes. Suite à un appel à projet, deux **écologues** ont été choisis pour mener à bien **des inventaires naturalistes** sur la commune, mais aussi des **animations pour les habitants**. Mais avant de réaliser les inventaires, il a été nécessaire de réaliser une étape préalable, la synthèse des banques de données. En effet, cette synthèse a permis de réaliser un état des lieux des connaissances naturalistes sur la commune, ce qui a permis de mieux orienter les inventaires. Par exemple, seulement 27 données d'orthoptères (groupe des sauterelles et des criquets) ont été recensées. Ce qui est très peu à l'échelle d'une commune. Il a donc été décidé de réaliser des inventaires sur ce taxon* afin d'avoir une idée plus globale des espèces qui peuplent la commune. Pour compléter, il a été décidé d'étudier les libellules, les oiseaux, les mammifères, les papillons de jour et de nuit, et les amphibiens.

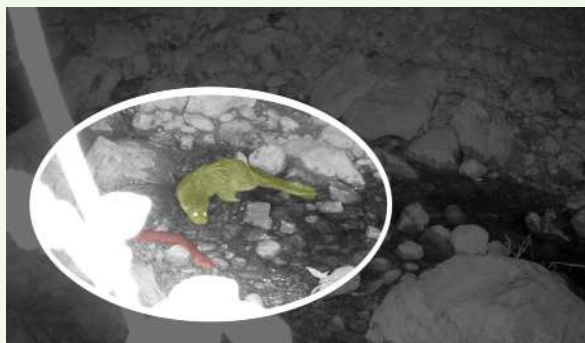
Les inventaires devraient aboutir en 2023. Aujourd'hui ils ont déjà permis de confirmer la présence de nombreuses espèces protégées et emblématiques mais aussi d'en découvrir certaines. C'est le cas de la **loutre d'Europe** (cf photo), photographiée par un piège photo en novembre sur la Mosson. L'individu n'a été observé que quelquefois, ce qui peut signifier qu'il n'est que de passage. Si la loutre venait à se reproduire sur la commune, il y aurait alors un fort enjeu de protection. A l'issue de cette phase d'inventaire, les écologues réaliseront une cartographie de la commune révélant les enjeux de conservation, et les problématiques. Ces cartes aideront la mairie à améliorer sa politique d'aménagement et modifiant par exemple son PLU.

En parallèle de la phase d'inventaire, la mairie organise de nombreux **événements de sensibilisation** pour les Vailhauquois. En 2021, des **inventaires participatifs** avaient été organisés dans la Mosson. Un premier inventaire piscicole avait notamment permis de découvrir plusieurs **anguilles d'Europe** (cf photo), espèce protégée qui remonte les cours d'eaux pour se reproduire, ainsi que des **Toxostomes**, un poisson lui aussi menacé et protégé. Un second **inventaire hydrobiologique** avait quant à lui révélé une eau proche du "bon état", mais tout de même affectée par 3 facteurs, l'usage de pesticides, une ripisylve* dégradée à certains endroits, et l'anthropisation*.

En 2022, **plusieurs animations** ont également été réalisés, notamment sur les hirondelles et les papillons. En 2023, un programme chargé d'animation est aussi en cours. Depuis janvier, les animations ont abordé les thématiques suivantes : les oiseaux hivernants, les amphibiens et les rapaces nocturnes.

La Fête de la Nature qui a eu lieu entre le mercredi 24 mai et dimanche 28 mai dernier était également un point fort de sensibilisation. **La Fête de la Nature** est un événement national qui invite les collectivités à proposer des sorties dans la nature. Le mercredi 24 après-midi, les enfants du centre de loisirs ont participé à une animation sur la découverte des papillons. Puis, la randonnée naturaliste du jeudi a permis à 13 marcheurs de découvrir la biodiversité environnante. Vendredi soir, les adolescents de l'espace jeunesse ont été initiés à la fresque de la biodiversité avec les "apéros écosystèmes". La sortie "oiseaux nicheurs" a fait un carton le samedi soir, 14 participants se sont baladés avec Adeline Brissaud, une écologue professionnelle, pour apprendre à reconnaître à vue et au chant les oiseaux de Vailhauquès. Ils ont d'ailleurs eu la chance d'observer une splendide pie-grièche à tête rousse (cf photo) ; un oiseau rare et protégé, endémique de la méditerranée. Enfin, le dimanche matin, les visiteurs du marché ont remarqué le stand **"Atlas de la Biodiversité Communale"** avec une exposition des photos de Blandine Lis, habitante de Vailhauquès, et des jeux d'identification grâce à de petites vidéos d'animaux filmés dans la nature. La vidéo de la loutre a d'ailleurs intrigué beaucoup de monde !

AVEC VOUS



Loutre d'Europe

Première observation de la loutre d'Europe en acte de chasse sur une anguille d'Europe sur la Mosson à Vailhauquès ! Une superbe observation réalisée par un piège photo, qui est une caméra infrarouge posée dans la nature et qui se déclenche lorsqu'il y a du mouvement. La Loutre d'Europe appartient à la famille des Mustélidés. C'est un carnivore semi-aquatique très bien adapté à l'eau, grâce à son corps fuselé et hydrodynamique, à ses pattes palmées et à son pelage particulièrement dense.



Anguille d'Europe

L'anguille d'Europe a un mode de reproduction hors du commun, et encore incompris. Les adultes se reproduisent uniquement en mer des Sargasses au large de la Floride. Les larves issues de cette reproduction se laissent ensuite porter par le courant du Gulf Stream pour se répartir dans toute l'Europe et en Afrique du Nord. Elles effectueront ainsi 6000kms. Elles vont ensuite remonter les fleuves et les rivières pour trouver un endroit où grandir. Après 3 à 15 ans de vie sédentaire, elles se métamorphosent pour repartir en mer des Sargasses afin de s'y reproduire à leur tour.

Petit lexique de l'ABC :

Taxon : unité quelconque (genre, famille, espèce, sous-espèce, etc.) des classifications hiérarchiques des êtres vivants.

Anthropisation : Processus par lequel les populations humaines modifient ou transforment l'environnement naturel. (La déforestation, l'élevage, l'urbanisation et l'activité industrielle sont parmi les principaux facteurs d'anthropisation.)

Ripisylve : La Ripisylve est définie comme l'ensemble de la végétation installée sur les berges d'un cours d'eau. Elle est généralement composée de trois hauteurs de végétation, nommées « strates » : les plantes herbacées, les arbustes et les arbres.

Fermeture des milieux : on parle de fermeture des milieux lorsque la forêt (milieu dit fermé) prend le pas sur les milieux dits ouverts (prairie...). Certaines espèces ne peuvent pas évoluer dans ces milieux fermés. C'est le cas de la pie-grièche à tête rousse qui voit son espace de vie réduit considérablement, et engendre des difficultés pour se déplacer, se nourrir etc...

DREAL : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Toxostome : Espèce de petit poisson osseux d'eau douce, de la famille des Cyprinidés, de France et d'Espagne.

Odonates : Les odonates sont un ordre d'insectes à corps allongé, dotés de deux paires d'ailes membraneuses généralement transparentes, et dont les yeux composés et généralement volumineux leur permettent de chasser efficacement leurs proies. Les odonates désignent d'une part les libellules et d'autre part les demoiselles.

La Pie-grièche

La Pie-grièche à tête rousse est un passereau migrateur de taille moyenne, à la silhouette de petit rapace en miniature. Elle est facilement identifiable à son "bonnet" roux et à sa gorge et son ventre unis. La Pie-grièche à tête rousse est essentiellement insectivore. Elle chasse à l'affût. La Pie-grièche à tête rousse connaît une répartition avant tout méditerranéenne. En 10 ans, les populations de pie-grièche à tête rousse ont connu un déclin de 25% à cause de l'utilisation de pesticides, de la destruction de son habitat et principalement des haies, ainsi que de la fermeture des milieux*.



Photo : © Juan Emilio

VAILHAUQUÈS FAIT SON "ABC" AVEC VOUS

AVIS DE RECHERCHE

La Magicienne dentelée
Nom scientifique : *Saga pedo*

Très grande taille de l'adulte (>10cm)

Longues antennes

Epines sur les pattes (surtout chez l'adulte)

Coloration verte OU marron (pour brouiller les pistes)

Qui est-elle et où se trouve-t-elle ?

La Magicienne dentelée est un insecte, précisément un orthoptère (une sauterelle). Il n'existe presque que des femelles, qui se reproduisent seules par un processus appelé la parthénogenèse.

Au printemps, on peut trouver les jeunes dans les garrigues sur la végétation basse. En été, elles sont adultes et plutôt nocturnes. Elles s'observent fréquemment sur les routes ou chemins lors des nuits chaudes.

Nous avons besoin de votre aide pour retrouver 5 espèces. Actuellement, la Magicienne est de sortie, alors ouvrez l'œil et tenez-vous prêts pour la suite !

Vous l'avez observée ?
Dites le nous !
- via iNaturalist
- en déposant l'observation en Mairie

abc OFB

Toujours dans la volonté de faire de l'ABC un **projet participatif**, les habitants ont été mis à contribution pour deux dispositifs, les avis de recherche et le projet iNaturalist. Dans la stratégie d'inventaire établie par les prestataires de l'ABC ainsi que le groupe projet, il a été décidé de faire participer les habitants en leur proposant de transmettre leurs observations d'espèces sensibles.

Ainsi 4 espèces ont été choisies **la Chouette effraie, le Hérisson d'Europe, le Lézard ocellé et la Magicienne dentelée** (cf Avis de recherche), pour figurer sur des **avis de recherche**. Les curieux peuvent faire remonter leur observation par mail, en mairie, ou via la plateforme iNaturalist (cf encart).

Cette application de science citoyenne a également été mise en avant par la mairie. Elle permet de partager des observations de biodiversité à travers le monde. Vous pouvez partager sur la plateforme des photos ou des fichiers mp3. L'application vous propose alors des espèces qui sont similaires à la photo ou qui émettent des sons qui ressemblent à votre fichier audio. Vous pouvez valider une suggestion ou non, dans tous les cas, la communauté de l'application validera ou non, votre identification.

Ainsi, toutes les espèces qui seront recensées par les habitants sur le territoire de Vailhauquès, puis validées par la communauté, seront intégrées dans la base de données du projet « ABC Vailhauquès » ! Les Vailhauquois peuvent donc directement contribuer à la protection de la nature dans leur commune.

Aujourd'hui, plus de 1300 observations ont déjà été comptabilisées.



iNaturalist qu'est-ce que c'est ?

iNaturalist est un **projet de science citoyenne** et un réseau social en ligne d'une communauté de naturalistes et de citoyens observateurs. Il permet de partager des observations de biodiversité à travers le monde.

iNaturalist est disponible en **site Web** et en **application mobile** sur toutes les plateformes de téléchargement.

- Le réseau vous aide à identifier les espèces observées
- La carte interactive vous permet d'explorer en temps réel les espèces observées sur le territoire
- Le projet ABC crée sur iNaturalist vous permet de connaître les avancées du projet grâce au Journal du projet

iNaturalist comment l'utiliser ?

- 1 – Créez un compte
- 2 – Rejoignez le projet « ABC Vailhauquès » (disponible directement en flashant le QR Code ci-dessus)

- 3 – Commencez à déposer vos observations



Cliquez sur la bonne icône puis ajoutez une photo ou un enregistrement de l'observation. L'application iNaturalist vous propose alors des espèces qui sont similaires à la photo. Vous pouvez ensuite proposer une suggestion d'identification, indiquer le lieu et la date d'observation. Vous pouvez aussi laisser le nom vide et la communauté se chargera de suggérer une identification. Il est important de préciser la date et le lieu pour que l'observation soit vérifiable et non seulement informative. Puis, partagez à la communauté. Toutes les observations réalisées à Vailhauquès seront automatiquement intégrées dans le projet.

- 4 – Rendez-vous régulièrement sur le Journal du projet (uniquement accessible sur le site internet) pour suivre l'avancée de l'ABC et des sorties/événements organisées.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie ou à contacter l'accueil au 04 67 84 40 70.



Odile Cruz a participé à la fête de la nature en répondant aux questions des Vailhauquois.

INTERVIEW

Odile Cruz,
habitante et membre du groupe
projet

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Odile, j'habite à Vailhauquès, je suis ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, avec une spécialisation dans les services de l'eau. J'ai d'abord travaillé à une échelle locale dans l'hérault, avant de passer à l'échelle régionale puis nationale. Aujourd'hui je travaille pour l'Office Français de la Biodiversité (OFB) à la direction des Outre-mer.

Peux-tu m'expliquer ta participation sur le projet d'ABC de la mairie ?

Tout d'abord, j'ai essayé d'éveiller le regard de la collectivité. J'ai fait le relais l'OFB au niveau local en promouvant le dispositif ABC. Ayant

de bonnes connaissances sur la biodiversité, la thématique de l'eau, et sur le territoire de Vailhauquès, j'ai aussi proposé mon aide à la mairie pour lancer la candidature de la mairie l'ABC, et j'ai ensuite intégré le GROUPE PROJET quand le dossier a été accepté. J'ai été force de proposition pour les inventaires hydrobiologiques et piscicoles sur la Mosson auprès de mes collègues de l'OFB et de la DREAL* qui ont accepté de venir gratuitement.

Que peux-tu nous dire de la biodiversité à Vailhauquès ?

J'ai été surprise de constater toutes les richesses que l'on a trouvé ici. Notamment dans la Mosson, où il existe une véritable diversité piscicole avec des anguilles et des toxostomes*. Pourtant, elle est soumise à de nombreuses pressions : stations d'épurations à proximité, pratiques agricoles pas toujours vertueuses. C'est un

véritable poumon bleu pour la commune, avec une forte résilience. La résilience étant la faculté d'un milieu à se régénérer malgré les perturbations. D'un point de vue terrestre, la biodiversité est tout aussi remarquable avec des papillons et des oiseaux protégés, dont le circaète Jean-le-blanc ou le grand-duc. Je suis donc enthousiasmée mais aussi inquiète de l'avenir de cette biodiversité face aux risques de l'urbanisation, d'autant plus dans le contexte de sécheresse actuel.

Que représente la biodiversité pour toi ?

C'est la vie, et ma vie. J'aime utiliser cette citation de Jean Rostand, « le jour où il n'y aura plus de poissons dans les rivières, les hommes disparaîtront » qui illustre parfaitement le lien étroit entre homme et nature.

VAILHAUQUÈS FAIT SON "ABC" AVEC VOUS

INTERVIEW

Adeline Brissaud,
prestataire de la mairie pour l'ABC

Peux-tu te présenter ?

Après une formation universitaire composée d'une licence générale écologie et biologie des organismes suivie d'un master Ingénierie en écologie et Gestion de la Biodiversité à Montpellier, j'ai travaillé quelques temps dans différentes structures de la région (Conservatoires d'espaces naturels, bureau d'études, LPO), et notamment pendant 4 ans en tant que chargée de missions Natura 2000 dans un Parc Naturel Régional.

Aujourd'hui, je suis salariée dans un syndicat mixte et en parallèle je suis en auto-entreprise en tant qu'écologue naturaliste. C'est un peu vague comme dénomination, mais cela rassemble différentes activités autour de l'étude et la sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité (inventaires, suivis, animations ...). Mes spécialités naturalistes sont les oiseaux et les papillons de jour, mais je m'intéresse aussi aux papillons de nuit, aux reptiles et amphibiens et aux odonates*.

Quelles sont tes missions sur la commune ?

Avec mon collègue Mathieu, nous effectuons différents inventaires sur la commune. Nous faisons des points d'écoute "oiseaux" nicheurs et hivernants, des inventaires papillons de jour, quelques "nocturnes" à la recherche de papillons de nuits, nous observons les libellules, nous parcourons les mares et milieux humides à la recherche d'amphibiens et nous posons des pièges-photo à la recherche d'espèces plus discrètes difficiles à observer de jour. Nous avons ainsi eu la chance d'obtenir des images de Loutre d'Europe et de Genette d'Europe ! Au cours de nos sessions de terrain, même si nous nous concentrons sur un groupe faunistique à la fois, nous relevons toute autre espèce intéressante (par exemple nous notons les plantes-hôtes de papillons protégés, nous notons les reptiles, et puis nous gardons toujours l'oreille et l'œil aux aguets ...). Nous réalisons aussi des animations pour que les habitants de Vailhauquès se sentent impliqués dans l'inventaire de la biodiversité de leur commune, et découvrent les richesses de la faune près de chez eux.



Lors d'une sortie coordonnée par Adeline BRISSAUD, Blandine LIS, Vailhauquoise, a pris une très jolie photo d'une pie-grièche à tête rousse.

Que penses-tu de l'état de la biodiversité à Vailhauquès ?

Vailhauquès est une commune avec beaucoup de potentiels. Des milieux assez diversifiés, humides, bords de rivière, des habitats semi-agricoles, friches, vignes, garrigues, forêts méditerranéennes, falaises, pierriers et enrochements, quelques murets et constructions humaines abandonnées. Donc encore la présence d'une belle biodiversité sur cette commune, malgré la proximité avec la ville et donc la densité de la présence humaine et ses conséquences que sont la densification des constructions (zones artisanales, lotissements,...) et de nombreuses atteintes au milieu naturel (dégradation de milieux, très nombreuses déchetteries sauvages, utilisation d'engins motorisés sur des pistes interdites, non-respect des usages détaillés dans le PLU, dépôt de remblais sur des milieux naturels, perturbation d'espèces durant la période de reproduction) ...

Que penses-tu du dispositif ABC ?

L'ABC est utile à plusieurs niveaux. Déjà c'est un bon outil pour améliorer la connaissance sur la biodiversité de communes parfois peu étudiée par ailleurs (ce n'était pas le cas de Vailhauquès qui était déjà relativement bien connue). Ces données de présence d'espèces parfois protégées, rares ou à enjeux peuvent permettre d'orienter les projets envisagés par la commune ou les aménageurs. De plus, c'est un très bon moyen de porter à connaissance des élus et décideurs locaux les richesses de leur commune, des lieux d'intérêt, des espaces encore en bon état de conservation et donc peut-être à préserver. Enfin, lorsque les habitants sont bien impliqués dans le projet, il peut se créer une dynamique qui permet que les inventaires et les relevés se poursuivent même après la fin de l'inventaire à proprement parler. En effet, nous encourageons les habitants à se saisir eux-mêmes de l'outil via l'application iNaturalist, avec lesquelles ils peuvent entrer leurs propres observations, même sans connaître le nom de l'espèce ! Une simple photo peut permettre ensuite à l'application, via la validation par des spécialistes, d'identifier l'espèce photographiée. Ainsi chacun peut contribuer à l'amélioration de la connaissance naturaliste de sa commune, et qui sait ... peut-être déclencher une passion chez certains ?

INTERVIEW

Clément GRAYSSAGUEL,

animateur biodiversité de la Mairie

Peux-tu te présenter ?

Clément GRAYSSAGUEL 23 ans, étudiant en MASTER ingénierie écologie à la Faculté des Sciences de Montpellier.

Alternant à la Mairie au poste d'animateur ABC depuis septembre 2022 pour 2 années. L'alternance se déroule 4 phases : 2 en école et 2 en entreprise.

Quel est ton parcours depuis que tu es étudiant ?

J'ai fait une licence en biologie à Albi et Toulouse. Puis j'ai effectué un service civique pour la commune de Val d'Aigoual, déjà sur un poste d'animateur ABC. J'ai pu découvrir la richesse de la faune et de la flore des Cévennes.

Puis j'ai travaillé pour le Parc National des Cévennes en tant que saisonnier pour faire de la sensibilisation et de l'animation, notamment des animations sur les vautours sur la Causse Méjean.

Au-delà de ton parcours étudiant et pro, quelle place a la biodiversité dans ton quotidien ?

Une énorme place ! J'aime randonner pour voir les oiseaux, les insectes, les plantes... et les photographier. J'essaie au maximum de faire attention à mon mode de consommation et aux petits gestes que nous sommes tous en capacité de réaliser, pour que chacun amène sa pierre à l'édifice en fonction de ses moyens.

Clément, si je te dis biodiversité, quels sont les mots qui te viennent à l'esprit ?

Richesse et émerveillement.

Pourquoi ce mot est devenu autant à la mode ces dernières années ?

En plus d'être belle, la biodiversité nous rend aussi des services appelés "services écosystémiques".

Par exemple :

le service d'approvisionnement comme la pollinisation qui permet la fructification de nombreuses espaces cultivées, dont des arbres fruitiers. 75% des plantes qui remplissent nos assiettes dépendent des insectes pour leur reproduction et donc pour la production de fruits et de graines. Par exemple, sans les abeilles, le pommier ne peut se reproduire et les pommes disparaissent de nos assiettes !



Clément réalise le comptage des hirondelles de la commune, ici au niveau des nichoirs placés au centre commercial

- le service d'élimination avec tous les êtres vivants du sol qui décomposent la matière organique.
- le service régulation, par exemple les zones humides (mares, étangs...) qui sont à la fois des stations d'épuration et de recharges des nappes pour la nature et des puits de carbone très efficaces.

Ce sont des exemples parmi tant d'autres !

La société humaine dépend intégralement de la biodiversité, il est donc indispensable de la protéger.

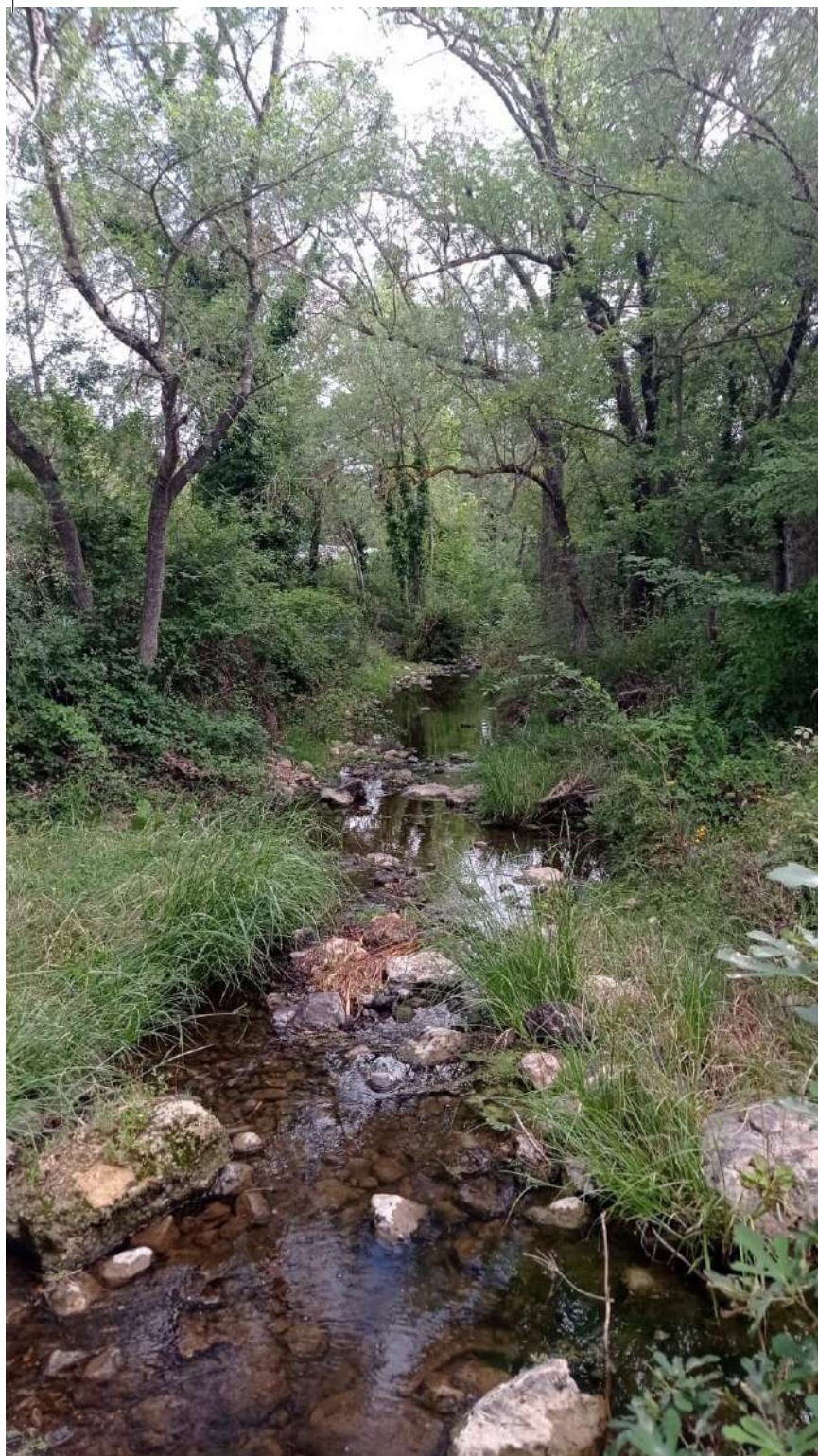
Peux-tu nous définir ce qu'est le métier d'écologue précisément ?

Ce métier a de multiples facettes. D'une part l'écologue possède de solides connaissances naturalistes, il connaît les différents milieux, les espèces qui y vivent et les interactions entre elles. D'autre part, un écologue est très régulièrement amené à être sur le terrain pour échanger avec les acteurs du territoire : agriculteurs, habitants, chasseurs, élus... Il y a également une dimension réglementaire : l'écologue sait ce qui peut se faire et ne pas se faire, il va mobiliser des outils réglementaires pour faire appliquer la loi environnementale. Le volet animation est indissociable de ce métier, l'écologue peut-être sollicité par différentes structures pour animer des ateliers pour enfants, adolescents ou adultes. Une bonne dose de pédagogie est nécessaire pour adapter son discours au public ou aux différents interlocuteurs.

Que peux-tu nous dire de la biodiversité à Vailhauquès ?

Elle est très riche ! Que ce soient les oiseaux, les insectes ou les plantes, il y a de nombreuses espèces et même certaines qui sont rares et protégées. Mais quelques-unes sont malheureusement menacées, par l'urbanisation notamment, mais aussi à plus grande échelle par le dérèglement climatique et l'assèchement des zones humides : le triton marbré, la zygène cendrée (papillon), le hérisson sont des exemples parmi tant d'autres.

J'en profite pour rappeler l'existence de l'application Inaturalist (cf. page 18), application de science participative où l'on peut déposer des photos ou fichiers MP3 pour identifier la plante ou l'animal observé. Même sans connaissance, chacun peut télécharger l'application qui est très simple d'utilisation, des spécialistes sont là pour vous aider.



L'ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE / MOSSON

La **Ripisylve** est définie comme l'ensemble de la végétation installée sur les berges d'un cours d'eau. Elle est généralement composée de trois hauteurs de végétation, nommées « **strates** » : **les plantes herbacées, les arbustes et les arbres**. Ce milieu joue un rôle très important pour la préservation des cours d'eaux. Elle fournit **des caches et des abris pour la faune de la rivière**. Elle permet une épuration des eaux, en filtrant et en retenant les pollutions agricoles qui ruissellent. Elle maintient la berge grâce aux racines des végétaux et elle **apporte de l'ombre** qui limite le réchauffement du cours d'eau. La ripisylve est donc un important réservoir de biodiversité.

Néanmoins, le développement de végétaux et plus précisément l'accumulation de bois morts dans le lit de la rivière, peut former des encombrements. Ces embâcles pourraient ensuite créer un effet bouchon qui aurait de graves conséquences lors des crues. Il est donc **nécessaire d'entretenir un minimum la ripisylve**. A Vailhauquès, cet entretien est financé par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL) et est réalisé par l'Etablissement Public Territorial de Bassin du Lez (EPTB LEZ). Une agente de la communauté de communes est engagée pour veiller à ce que les travaux soient menés correctement et dans le **respect de la biodiversité**.

LA FAUCHE DIFFÉRENCIÉE

La **fauche tardive** est une pratique dont l'objectif est de **respecter le cycle de la nature**. En coupant la végétation le moins possible, le couvert végétal a le temps de se développer, et de terminer son cycle de reproduction (germination, croissance, floraison, fructification).

On favorise ainsi la pollinisation et on offre le gîte et le couvert pour de nombreux insectes : abeilles, coccinelles, papillons, coléoptères, mais aussi pour des reptiles, des oiseaux et des mammifères comme le hérisson ! Les végétaux ont le temps de donner des graines et pourront ainsi repousser l'année suivante. **La fauche tardive favorise donc la biodiversité.**

Les espaces verts sont laissés en libre évolution jusqu'au 15 juin. On continue cependant à tondre ou couper court les espaces nécessaires à l'accès du mobilier urbain (table et bancs). Ainsi, la gestion des espaces verts n'est pas la même partout, c'est ce qu'on appelle une « gestion différenciée ». En trouvant ainsi un compromis entre impératifs de sécurité et démarche écologique, cette gestion permet également de diminuer la charge de travail des équipes des Services techniques.

Cette pratique peut-être aussi adoptée chez vous pour favoriser la nature dans votre jardin !



Dès réception des arbres, les agents techniques procèdent à leur plantation, comme ici dans la coulée verte.

LES 8000 ARBRES

La commune souhaite **développer la place du végétal** afin de **rendre agréable les espaces publics** et **favoriser des îlots de fraîcheur**. Pour cela, la mairie demande aux aménageurs une **implication soutenue** (plantations nombreuses). Elle candidate aussi chaque année au programme 8000 arbres du Département.

En 2021 : 78 arbres dont la création du **verger** dans la coulée verte.

En 2022 : 57 arbres répartis dans le village.

Les arbres sont livrés en fin d'année et plantés par les services techniques municipaux. Pour 2023, nous attendons 69 arbres de plus à planter, notamment sur la parcelle des nouveaux locaux du **service technique**, du jardin partagé, du parcours de santé, des écoles, du poulailler etc...

Si vous remarquez un endroit qui peut accueillir un arbre, faites-nous le savoir !

UN PERMIS DE VÉGÉTALISER ?

Et pourquoi pas une action de végétalisation des espaces publics devant les habitations dans le cadre d'un partenariat habitants/mairie ? L'idée est lancée...



LE VÉGÉTAL "ZÉRO PHYTO "

Depuis 2017 et l'obtention du label "zéro phyto", les services techniques entretiennent tous les espaces verts de la commune, soit mécaniquement, soit manuellement et **n'utilisent en aucun cas les produits phytosanitaires**. Cela demande évidemment beaucoup d'efforts car le nombre de surfaces, d'arbres et d'arbustes à entretenir est en perpétuelle augmentation.

L'accompagnement et l'expertise sont menés par la FREDON en Occitanie. À noter que son siège est situé à Vailhauquès ! FREDON est un réseau national sans but lucratif fédéré depuis 1931. Il intervient principalement sur des missions de surveillance du patrimoine végétal français, de gestion des espèces nuisibles à la santé humaine, la santé des végétaux et la santé environnementale.

Agir Pour les énergies renouvelables

LES PANNEAUX SOLAIRES

Un panneau photovoltaïque est un dispositif conçu pour transformer les photons émis par le soleil en électricité. Il produit un courant continu, qui peut être stocké dans des batteries, et transformé en courant alternatif par un onduleur avant d'être utilisé ou injecté dans le réseau électrique.

À titre d'exemple, l'installation sur le toit de la **nouvelle mairie**, mis en production au mois d'août 2022, peut produire, à condition qu'il fasse soleil, 22 MWh (Mégawattheures) par an soit la consommation actuelle de ladite mairie. Cette installation est en autoconsommation avec revente du surplus. La CESML nous achète l'électricité non consommée à environ 10 cts le kilowattheure. Elle nous facture le même kilowattheure 40 cts hors taxes – ajoutez environ 30 % et vous aurez le coût réel. Autant dire qu'il vaut mieux consommer l'électricité produite plutôt que la revendre, surtout actuellement avec l'augmentation du coût de l'énergie – environ 4 fois plus qu'en 2022. Nous pourrions espérer 2.200 € par an, alors que nous payerions plus de 11.000 € pour le seul bâtiment de la mairie.

Depuis août 2022, nous avons produit 15,9 MWh, injecté dans le réseau environ 9.337 KWh au 11/05/23, soit un revenu de 930 € (une partie importante est produite le week-end et donc injectée dans le réseau) et autoconsommé 6,6 MWh – **équivalent d'environ 4.300 € de facture CESML d'économies**. Simultanément nous avons consommé 12,75 MWh sur le compte de la CESML, soit un total de 19,3 MWh. Sur cette même période nous avons réduit notre production de CO2 de 1,5 tonnes.

Nous avons équipé il y a plusieurs années une partie des toits **des écoles, la salle polyvalente, la salle socioculturelle**. En juin, nous allons équiper le toit des services techniques à Bel Air avec une puissance de 36 KW crête, soit une estimation de production de 50 MWh et un revenu de l'ordre de 5.000 € annuel. Pour mémoire le revenu des écoles, salle polyvalente et socioculturelle est de l'ordre de 15.000 € (la facture de consommation pour les salles correspondantes sera de l'ordre de 45.000 € en 2023).

EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le mois d'avril 2022, la commune de Vailhauquès a mis en place l'extinction de l'éclairage public sur la quasi-totalité de la commune, entre minuit et six heures du matin. La commune de Vailhauquès met un point d'honneur à agir pour la transition écologique depuis plusieurs années. Dans une logique de protection de la faune et de la flore et de préservation des ressources, l'extinction de l'éclairage public est une étape importante.

Pourquoi éteindre l'éclairage public ?

À Vailhauquès, l'éclairage représentait 55% des dépenses d'électricité de la commune. Une extinction de six heures par nuit correspond à une réduction de 50% de l'éclairage sur l'année, et donc une **réduction de la facture d'électricité de la commune d'environ 27%** par an. L'extinction de l'éclairage permet donc de réaliser des économies budgétaires sur la commune, mais aussi de **limiter son impact sur l'environnement** : limiter les émissions de gaz à effet de serre et les déchets toxiques, préserver les ressources naturelles.

Une grande partie des animaux sauvages se sont adaptés pour vivre la nuit, et sont touchés par la pollution lumineuse, particulièrement les oiseaux, les mammifères et les insectes. Des effets physiologiques et des perturbations comportementales ont été observés, même sur la flore, puisque les lumières artificielles masquent les variations des saisons. Chez les espèces diurnes comme les humains, des effets négatifs peuvent aussi s'observer, comme la perturbation de notre rythme biologique.

La Mairie a proposé à la CCGPSL l'extinction de la zone de Bel Air.

Les actions de la CCGPSL

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LE GRAND PIC SAINT-LOUP

La communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, cela concerne les Vailhauquois ! Elle fournit aux habitants des 36 communes qui la composent de nombreux services. Aujourd'hui nous vous présentons les actions de soutien à la transition écologique.



MIEUX RECYCLER LES DÉCHETS

Vos poubelles jaunes : c'est la Communauté de communes qui assure le ramassage et la gestion des déchets recyclables. C'est elle aussi qui gère les déchetteries. A la déchetterie de Vailhauquès vous pouvez notamment déposer, dans des bacs spécifiques : les piles, batteries, les téléphones et ordinateurs usagés, les pots de peinture, solvants...(9h-12 h vendredi, samedi et dimanche – ainsi que 14h-18h vendredi et samedi).

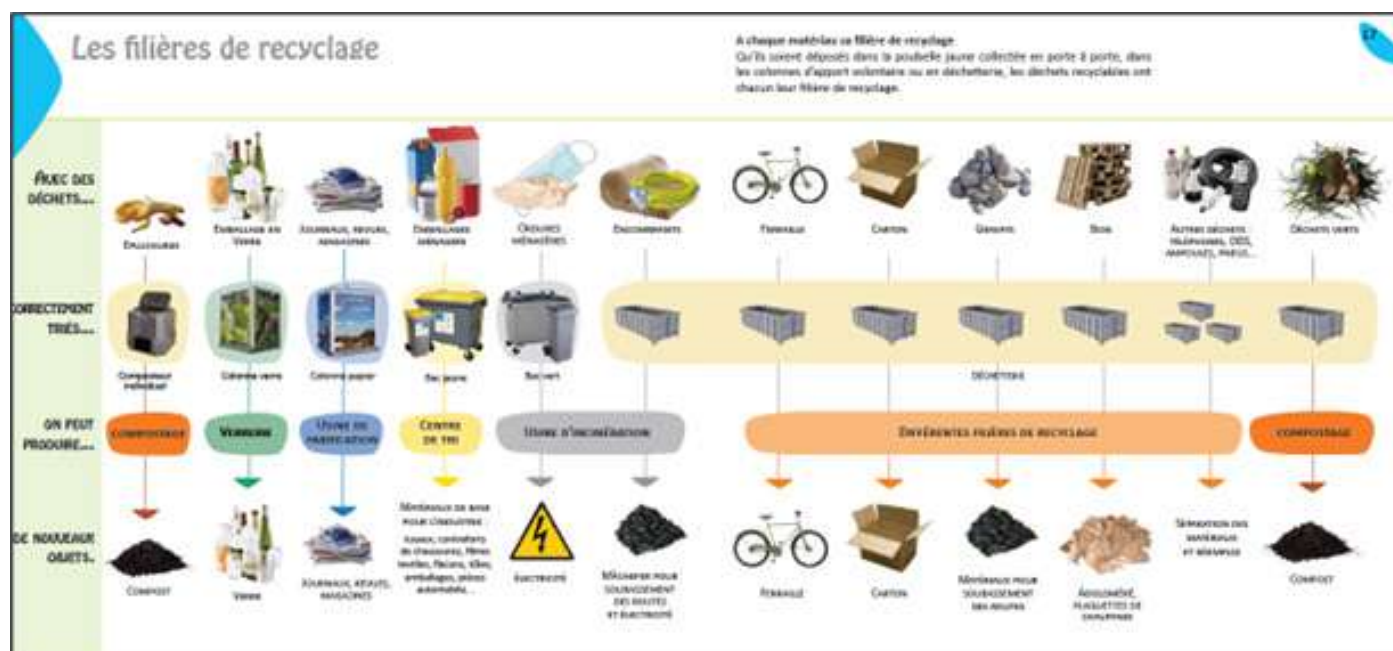
NOUVEAU EN 2023 !

- La recyclerie de Saint-Gély du Fesc : envie de donner une deuxième vie à un objet dont vous ne voulez plus, ou d'adopter un objet d'occasion (électroménager, bicyclettes, meubles, vaisselle, jouets, bibelots...) ? Rendez-vous à la déchetterie de Saint-Gély du Fesc, 232 rue de la mine.
- Vers le recyclage total des déchets organiques : déchets de jardin, de cuisine ... Vous pouvez les composter avec votre propre installation, ou demander un composteur sur le site internet Grand Pic Saint-Loup. Des composteurs collectifs sont disponibles pour les résidences.
- La fin des dépôts sauvages de déchets (BTP, ...). Désormais les gardes champêtres du Grand Pic Saint-Loup interviennent directement pour identifier le responsable. Si vous constatez la présence d'un dépôt sauvage sur Vailhauquès, merci de le signaler à la mairie. C'est facile sur l'appli Vailhauquès.

Une filière de recyclage pour chaque catégorie de déchets

Le papier (y compris journaux, livres) est à déposer dans les colonnes dédiées au papier (situées à côté des colonnes de recyclage du verre). En effet c'est un prestataire spécialisé qui recycle le papier. Si vous le mélangez avec les autres déchets recyclables il faut trier et cela coûte plus cher à la collectivité.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ LA RÉPONSE À VOS QUESTIONS ?
ADRESSEZ-VOUS À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE, QUI TRANSMETTRA.



Retrouvez ces informations et d'autres sur le guide du tri en Grand Pic Saint-Loup à l'accueil de la Mairie ou sur le site internet de la CCGPSL Rubrique > Vivre ici > mes déchets > trier ses déchets



CO-VOITURER

Le co-voiturage, c'est bien pour la planète (moins de CO₂) et bien contre les embouteillages (moins de voitures aux heures de pointe).

C'est dans ce cadre-là que la CCGPSL a mis en place en 2016 **Rézo Pouce**.

Rézo Pouce offre une solution pour se déplacer au quotidien pour se rendre chez des amis, aller faire des courses, chez le médecin, travailler ou revenir du lycée, en complément des transports existants.

Rézo Pouce permet aussi de **rendre service**

et de **créer du lien social**. C'est également un **mode de déplacement durable** qui limite l'utilisation d'un véhicule par une seule personne : en moyenne, les véhicules circulent avec 1,1 personne à bord !

Plus de 130 arrêts Rézo Pouce ont été implantés dans les communes du Grand Pic Saint-Loup : Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Mathieu-de-Trévières, Vailhauquès...

Depuis septembre 2018, une dizaine d'arrêts implantés sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole facilitent les retours de Montpellier vers le Grand Pic Saint-Loup.

Pour proposer ou trouver une solution de co-voiturage, sans frais de commission, téléchargez l'application Rezo Mobicoop.

LES AUTRES ACTIONS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AUXQUELLES LA COMMUNE DE VAILHAUQUÈS PARTICIPE À TRAVERS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PIC SAINT-LOUP

- La gestion des sites Natura 2000 - Pic Saint-Loup, Gorges de l'Hérault, Hautes Garrigues du Montpelliérain pour leur biodiversité remarquable,
- Le point conseil Rénov'Occitanie pour la rénovation énergétique des habitations,
- L'accompagnement des agriculteurs pour une agriculture durable,
- La mise en œuvre du ScoT, pour limiter l'artificialisation des sols,

RENOV'OCCITANIE

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, vous pouvez bénéficier d'avantages (prêt à taux zéro, taux de TVA réduit etc...) dans le cadre de la rénovation énergétique de votre logement.

Pour toutes informations vous pouvez contacter le guichet rénov'occitanie de la CCGPSL : renov@ccgpsl.fr ou 04.67.55.17.06 du lundi au vendredi de 9h à 12h.

QUELQUES EXEMPLES D'ASSOCIATIONS DU GRAND PIC SAINT-LOUP ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ASTEC (Association des amis des Sciences de la Terre et du Climat en Pic Saint-Loup) organise le festival Planète vivante (prochaine édition du 11 au 15 octobre 2023) et d'autres actions pour informer et sensibiliser le public sur les enjeux de la planète et du climat. <https://astec-psl.org/>
L'association les **Paniers du Pic** propose notamment une coopérative d'achat qui organise la vente directe des produits d'une vingtaine de producteurs : la COOP. <http://lespaniersdupic-treviers.org/>

Watt Pic propose aux habitants d'investir dans une initiative citoyenne d'installation de panneaux photovoltaïques, ou de confier à l'association leur toiture pour y installer des panneaux photovoltaïques. <https://association-wattpic.fr>

PAROLE D'UNE COMMUNE VOISINE : MURLES AGIT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

La commune de Murles s'est engagée depuis plusieurs années sur la transition écologique et dans le traitement des conséquences du réchauffement climatique.

Création d'un nouveau logo qui exprime la volonté de préserver son environnement d'où « Murles, village nature » ; c'est désormais son "ADN".



Vote en conseil municipal d'une motion qui engage la commune à poursuivre son travail dans la diminution des conséquences du réchauffement climatique ; c'est une manière d'organiser et de structurer nos actions écologiques et de laisser une trace aux générations futures.

Plantation de 70 arbres le long des voiries pour permettre aux générations futures de se déplacer à l'ombre.

Murles a fait partie des premières communes à rejoindre l'opération « villes et villages étoilés » ; elle s'engageait prioritairement sur la préservation de la faune et de la flore en éteignant tout l'éclairage public. L'année dernière, la plage horaire s'est agrandie pour des économies d'énergie : 23h-6h00

Passage au tout LEDs sur tous les bâtiments communaux et remplacement de l'éclairage scénique.

Installation d'un chauffage central dans la salle polyvalente alimenté par une chaufferie à granulés.

En 2023, installation de récupérateurs d'eau sur les gouttières de 3 salles communales

Adhésion à l'opération « zéro pesticides ».

Abandon de l'arrosage des espaces verts pendant juillet et août.

En 2024, adhésion à l'opération « zéro déchets ».

En 2024, dans le cadre de la rénovation de la mairie, tous les corps de métiers devront intégrer la réduction de l'empreinte carbone (inscrit dans le cahier des charges).

Ils viennent de s'installer !



LA BARAK'À VIN

vous accueille tous les soirs à partir de 17h et le samedi toute la journée dès 10h et le dimanche de 9h à 14h puis à partir de 17h.

Fermeture hebdomadaire le lundi et le mardi.

Récemment ouvert, La **Barak'à VIN** est une cave à vins et un bar à bières. Ici les vins et les bières sont sélectionnés pour leur qualité mais également pour leur proximité.

C'est avec passion que 4 Vailhauquois se sont lancés dans l'aventure il y a quelques mois. Lorsque le local de l'ancienne boulangerie s'est libéré, l'idée a germé. Quelques semaines et quelques paperasses administratives plus tard, les travaux ont commencé. Tout a été refait intégralement pour donner au lieu un esprit chaleureux et authentique.

Les vins sont soigneusement sélectionnés par l'équipe, dont 2 membres ont suivi une formation en œnologie. Ils sont allés à la rencontre de nombreux viticulteurs afin d'élaborer une carte originale et variée. Pour les bières, ce ne sont que des bières artisanales, découvertes au gré de leurs recherches.

*« Mettre en avant notre **patrimoine gastronomique local est un choix que nous revendiquons**. Faire travailler les domaines environnants et les brasseurs locaux nous est apparu logique, pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous avons près de chez nous. Et de qualité en plus ! Les consommateurs ne s'y trompent pas, et sont très regardants aujourd'hui. »*

La Barak'à VIN ne permet pas seulement d'étancher sa soif, mais aussi de combler les petites faims ! Planches de charcuterie ou de fromages, sur place ou à emporter, font le plaisir des plus gourmands. Inutile de rappeler que les planches sont également constituées de produits sélectionnés pour leur qualité et leur proximité.



CHACUN SA MODE

vous accueille du mardi au samedi : 10h-14h/16h-20h et le dimanche : 9h30-13h.

Chacun sa mode : Un concept écologique et économique pour une seconde vie à la mode !

Chacun sa mode, c'est le nom d'un dépôt vente engagé en faveur de la mode éco-responsable et de l'économie circulaire ouvert en décembre 2022.

La fondatrice attache une grande importance à la seconde main et à la durabilité. Depuis son enfance, elle a été sensibilisée à l'écologie, au tri et aux produits biologiques. Pour elle, la seconde main représente bien plus qu'un simple choix écologique et économique : elle voit dans la **réutilisation des vêtements une opportunité d'offrir une deuxième vie à des articles de qualité, de soutenir l'économie locale et de réduire le gaspillage.**

Chacun sa mode fonctionne sur un modèle de dépôt-vente : les propriétaires déposent des vêtements et reçoivent 50% du prix de vente lorsque l'article est vendu, l'entreprise garde les 50% restants. Les vêtements sont conservés pendant une saison et différentes options sont proposées si le vêtement n'est pas vendu : il est soit récupéré par les propriétaires, soit donné et stocké pour revendre l'année suivante ou donné à des associations caritatives telles que "Espoir pour les enfants" (antenne à Montarnaud).

Ce qui distingue véritablement Chacun sa mode, c'est l'attention portée à chaque vêtement : avant d'être mis en vente, chaque article est soigneusement photographié et répertorié sur le site internet chacunsamode.fr. Avec plus de 2 500 pièces disponibles, les clients peuvent facilement trouver des tenues qui correspondent à leur style et à leurs préférences. D'ailleurs, la toute nouvelle collection de Chacun sa mode, spécialement conçue pour l'été, propose une sélection de vêtements à la fois tendance et respectueux de l'environnement.

De plus, depuis début avril, Chacun sa mode a également établi un partenariat avec Mondial Relay, un service de livraison bien connu.

Retrouvez chacun sa mode sur la place du Salet, dans l'ancien local de l'agence postale communale.

Vous pouvez également retrouver Chacun sa mode sur vos réseaux sociaux Facebook Chacun sa mode et Instagram @chacunsamode.



VILLAGE
DE
VAILHAUQUÈS

.....JUIN.....

22-23-24-25 Fête du village Centre commercial

.....JUILLET.....

MER 12 21h Concert Bohémian Dandy Centre commercial
VEN 14 21h The Party par DJ BIG MAT Centre commercial
VEN 21 21h Concert ZIG ZAG Centre commercial
VEN 28 21h Concert Glory Box Centre commercial
SAM 29 21h SET HIP HOP - by DJ CHARLY CUT Centre commercial

.....AOÛT.....

MER 2 21h Concert WAX Centre commercial
VEN 11 21h Spectacle de danse flamenco Me sueno Andaluz Centre commercial
SAM 12 21h DJ SET GOTIS (nuit brune / magie noire) Centre commercial
MER 16 21h Concert What'Else Trio Centre commercial
SAM 19 21h Cinéma sous les étoiles *Les Galettes de Pont-Aven* Parvis de l'église
SAM 26 21h DJ SET GOTIS Centre commercial

.....SEPTEMBRE.....

SAM 2 9h Journée des associations Centre commercial
21h Cinéma sous les étoiles *21 nuits avec Pattie* Parvis de l'église
7-8-9-10 Festival de Théâtre Salle Polyvalente

TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.vailhauques.fr et sur l'application  

VAILHAUQUES FAIT SON ABC AVEC VOUS !

Dans le cadre de son Atlas de la Biodiversité Communale,
la maire de Vailhauquès organise plusieurs événements nature
pour l'été !

● ● ● ● ● ● ● ● JUILLET ● ● ● ● ● ● ● ●

Découverte des papillons nocturnes



SAM 1 - 21h30/23h

Randonnée naturaliste

JEU 6 - 18H/20H

Apéro Nature

SAM 8 - 18H/20H

Fresque de la biodiversité

MER 26 - 18H/21h

● ● ● ● ● ● ● ● AOUT ● ● ● ● ● ● ● ●

Randonnée naturaliste



MER 2 - 18/20h

Apéro nature

VEN 11 - 18H/20H

Découverte des chauve-souris !

VEN 18 - 20h/23h

abc



MAIRIE DE VAILHAUQUES

Pour s'inscrire :
en envoyant un mail à
biodiveriste@vailhauques.fr
ou via le QR CODE :



04.67.84.40.70

Regards Croisés

Vailhauguès

9ème Festival de
théâtre amateur

7 - 8 - 9 & 10 SEPTEMBRE 2023

VAILHAUQUÈS - SALLE POLYVALENTE PAUL BERNARD



Sécheresse



A l'heure où le **dérèglement climatique** conduit à des périodes de **sécheresse durable** et où la **ressource en eau** doit être **préservée**, nous devons tous : particuliers, professionnels, entreprises et collectivités être responsables et veiller à l'application des **mesures de restriction**.

Ne pas gaspiller l'eau est essentiel.
Actuellement nous sommes en zone jaune.
L'arrosage des jardins d'agrément et potagers est interdite de 11 à 18 heures
(début juillet 2023).

La situation évolue régulièrement
tenez-vous informé
(mise à jour quotidienne) en consultant le :
<https://herault.admoccitanie.fr/restreau/>



Infos Utiles



Etat Civil

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de :

Paul LEPICARD, le 17/12/2022
Valentine GUILLEMOT, le 24/12/2022
Eden RUANS NAVARRO, le 06/01/2023
Juliette IFFAT JOULAIN, le 25/02/2023
Jade AUTHIER, le 18/03/2023
Clémence CIAMOUS, le 27/04/2023
Isaac NICOT LOUNNAS, le 10/05/2023
Maé DUBAN, le 12/05/2023
Mewen et Caëlan KONIG, le 03/06/2023

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de :

Michel IGLESIAS, le 16/01/2023
Maryse PASSET (veuve FOURNIÉ) le 28/02/2023
Michelle FENEYROL (épouse ARIAS), le 23/03/2023
Annie MAZEL (veuve GOURON) le 06/05/2023
Bruno LEXTRAY, le 24/05/2023

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles

Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de :

Benjamin LEFEUVRE et Ségolène MAZOYER, le 31/12/2022
Christophe BOUBEL et Elora QUINT, le 24/03/2023
Guillaume LEFEBVRE et Justine GRAVE, le 01/04/2023
Daniel ORTÉGA et Florence BREITWIESER, le 08/04/2023
Michel BOISSEAU et Nina BELALIMAT, le 06/05/2023
Hugo POUPON et Marie SERVEL, le 21/06/2023
Jérôme BAILLET et Marlène DELAGE, le 08/07/2023

Nous avons également le plaisir de vous annoncer le PACS de :

Auberi MOUTON et Malika ABDELOUHAB, le 27/12/2022
Nicolas CARNISI et Floriane BONNET, le 26/05/2023

Nous adressons toutes nos félicitations aux nouveaux mariés et aux nouveaux pacsés !



Coordonnées Pratiques

■ MAIRIE DE VAILHAUQUÈS

41 rue de l'Espandidou

34570 VAILHAUQUÈS

Tél : 04.67.84.40.70

Fax : 04.67.84.45.88

mairie@ville-vailhauques.fr

www.ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

Lundi / mardi / jeudi : de 8h à 12h

Mercredi : de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

Astreinte : 06.89.77.30.61

Police municipale : 06.83.93.14.78

■ AGENCE POSTALE COMMUNALE

26 place des Dolmens

34570 VAILHAUQUÈS

Tel : 04.67.84.58.71

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h

et le samedi de 9h à 12h

■ CCAS - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

41 rue de l'Espandidou

34570 VAILHAUQUÈS

Tél : 04.67.67.08.38

ccas@ville-vailhauques.fr

Ouverture au public :

du lundi au jeudi de 14h à 17h sur rdv

■ DÉCHÈTERIE

vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h

samedi : 9h à 12h / 14h à 18h

dimanche : 9h à 12h

Agenda des festivités de l'été.
Programme été 2023 (PJ 42) - Programme nature été 2023 (PJ 43)
Info sécheresse (P J44)

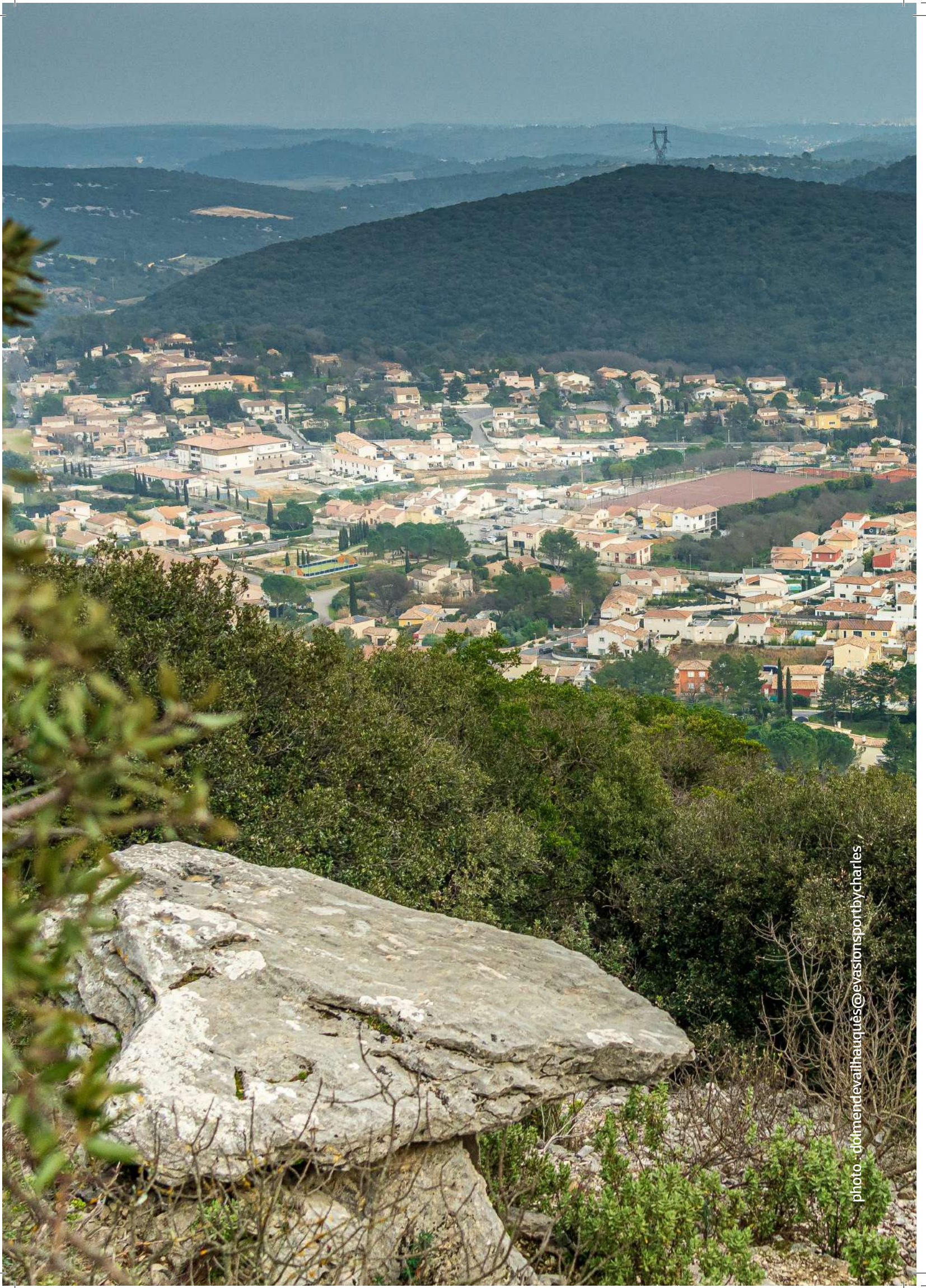


photo : dolmendevalilhaqués@evasionsportbycharles